

RAPPORT D'ACTIVITÉ

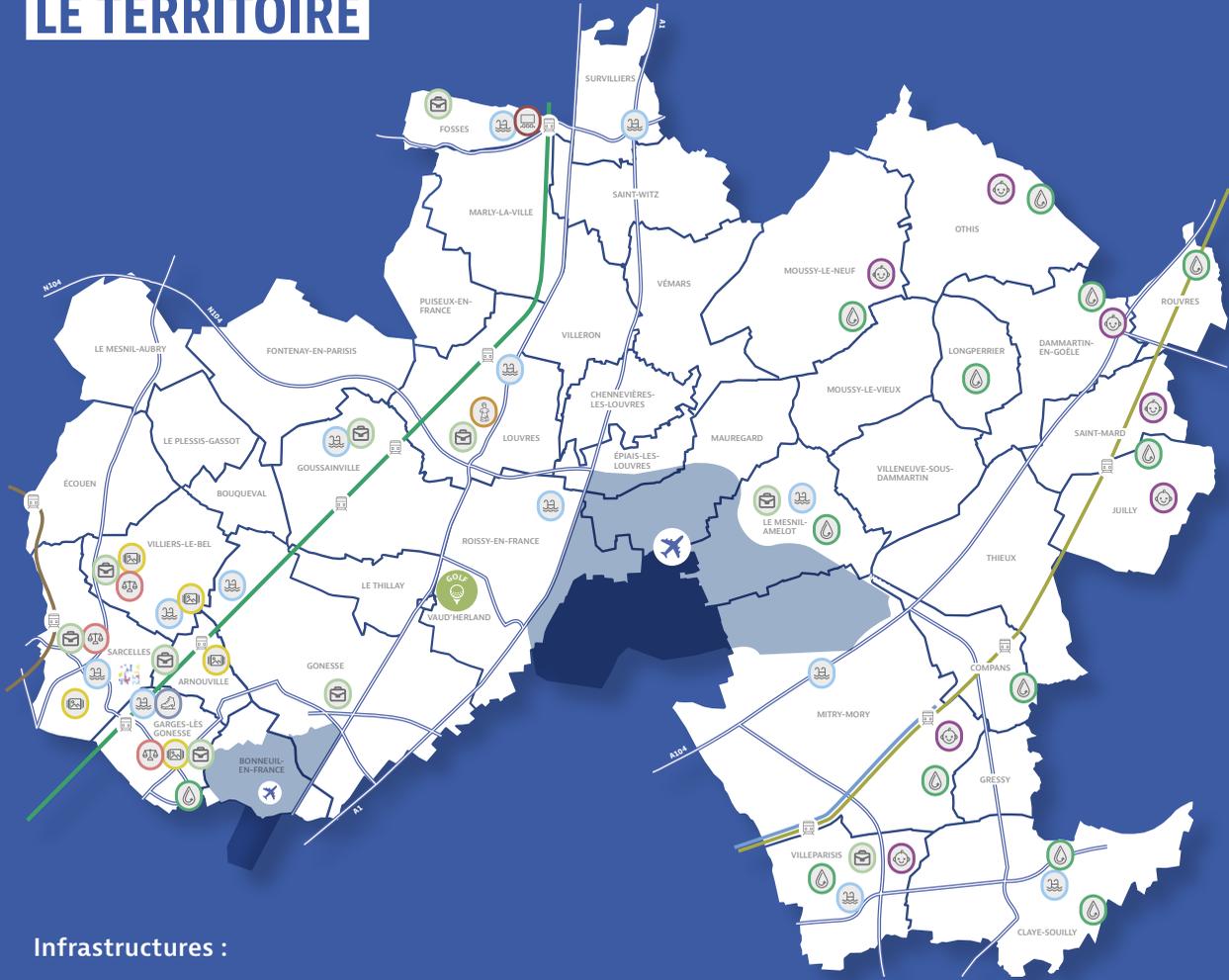
2020



**Roissy
Pays de
France**

Communauté
d'agglomération

LE TERRITOIRE



Infrastructures :

-  Piscines
-  Patinoire
-  Musée ARCHÉA
-  Golf à Roissy-en-France
-  Cinéma de l'Ysieux
-  Médiathèques intercommunales
-  Stations d'épuration
-  Structures d'accueil du jeune enfant
-  Maisons de Justice et de Droit
-  Espaces emploi
-  Incubateur et Faclab numixs
-  Principaux axes routiers
-  RER Ligne B
-  RER Ligne D
-  TRANSILIEEN Ligne H
-  TRANSILIEEN Ligne K
-  Gares
-  Aéroports

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE
6 bis, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France - 01 34 29 03 06
info@roissypaysdefrance.fr – roissypaysdefrance.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pascal DOLL / DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Nicolas PAVIL
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Caroline GUÉRIN / RÉDACTRICE EN CHEF : Audrey PLUCHARD
CONCEPTION : Agence EXECOM / SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Brand content story
SUIVI DE FABRICATION : Laetitia WIATROWICZ
CRÉDITS PHOTOS : CARPF sauf mentions

ÉDITO



On retiendra longtemps le côté inédit de ce que fut l'année 2020. L'arrivée du virus de la Covid-19 engendrera une pandémie mondiale sans précédent. Des nations touchées, une économie bousculée, des populations malmenées par des confinements à répétition, bref le monde entier est à genoux.

À l'heure où je rédige ces lignes, la vie reprend progressivement son cours normal et c'est tant mieux. Pour ma part, je retiendrai aussi de 2020 que la vie a continué car nous avons su nous adapter à ces situations singulières. Si l'on y réfléchit bien, je suis sûr que chacun d'entre nous a même vécu des moments heureux et des joies, aussi petites soient-elles.

Les élections municipales et intercommunales ont été décalées de plusieurs semaines. Les nouvelles

équipes sont arrivées dans un climat tendu. Elles ont su être réactives pour organiser les systèmes de prévention de la maladie et protéger leur population. Là encore, retenons le côté positif. Les chaînes de solidarité se sont rapidement mises en place à tous les niveaux. Masques, gel et autres systèmes de protection ont été distribués aux habitants par les collectivités mais aussi par les entreprises.

Sur l'aspect travail, des avancées notables ont été faites. Avancées numériques, avec l'explosion des « visios » et avancées organisationnelles avec la mise en place d'un télétravail de masse. La communauté d'agglomération Roissy Pays de France n'échappe pas à la règle. Les services travaillent activement à l'évolution des pratiques.

En 2020, Roissy Pays de France a tenu le cap. Je tiens ici à remercier l'ensemble des agents pour leur travail et leur engagement. Ils ont su s'adapter et le service public a continué. Les directions ont innové et proposé des systèmes d'aides aux habitants et aux entreprises. On ne le dira jamais assez, la solidarité est indispensable à notre société. Je suis fier aujourd'hui de pouvoir dire que la communauté d'agglomération tient son rang en la matière.

Bonne lecture.

Pascal DOLL

Président de Roissy Pays de France



UN TERRITOIRE MOBILISÉ

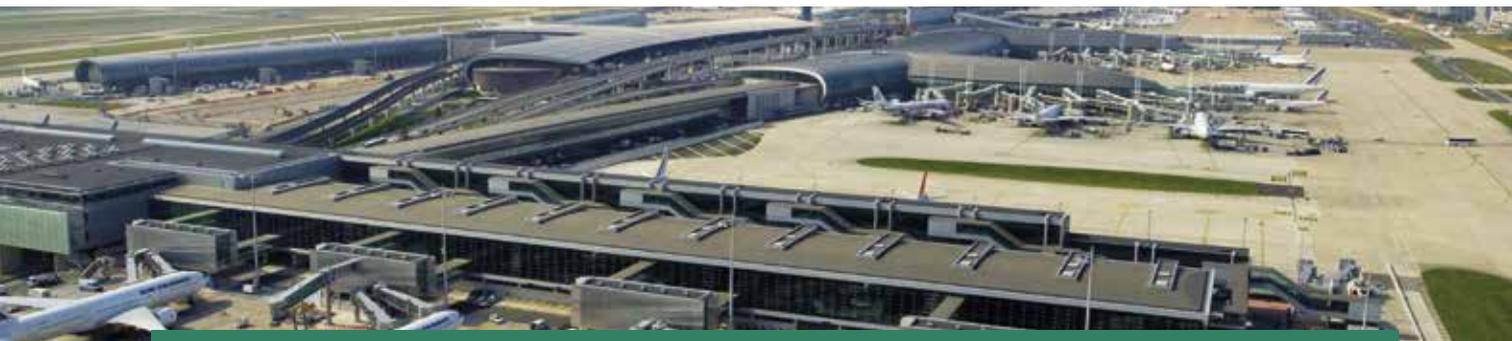
6

LES DÉFIS DE DEMAIN

- > ADN solidarité
- > La gouvernance

QUE FAIT L'AGGLO ?

- > Des compétences
- > Des moyens pour agir



UN TERRITOIRE ATTRACTIF

18

SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES PENDANT LA CRISE

- > Les aides immédiates
- > Promotion et visibilité

TERRITOIRE DE PROJETS

- > Les projets structurants à défendre
- > Une forte capacité de rebond
- > Une dynamique entrepreneuriale soutenue
- > Renforcer l'attractivité



UN TERRITOIRE CONCERNÉ

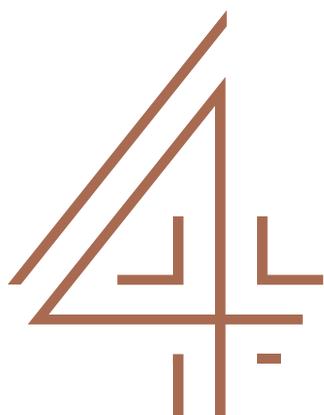
34

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- > Toutes les mobilités
- > L'offre de logement pour tous

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA NATURE

- > Le développement durable
- > Protéger l'environnement



UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ

46

INSERTION ET EMPLOI

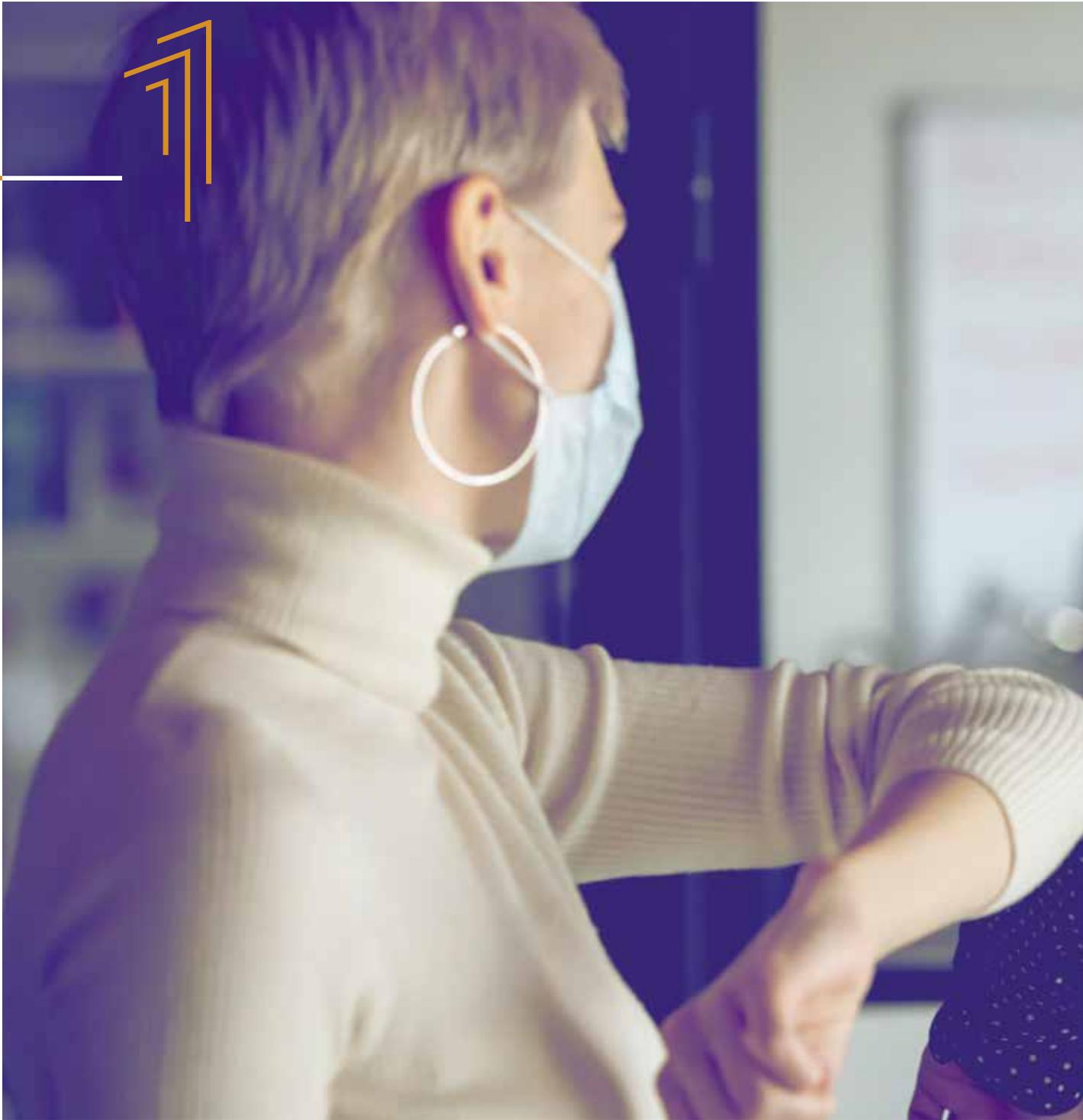
- > Emploi et formation
- > Économie sociale et solidaire (ESS)

ESPRIT D'OUVERTURE

- > Maintenir une offre culturelle de qualité
- > Encourager la pratique sportive

ESPRIT D'INCLUSION ET DE PROTECTION

- > Assistance aux personnes vulnérables



LES DÉFIS DE DEMAIN

- > ADN solidarité
- > La gouvernance

QUE FAIT L'AGGLO ?

- > Des compétences
- > Des moyens pour agir



UN TERRITOIRE MOBILISÉ



AIDES SPÉCIFIQUES



FONCTIONNEMENT DE L'AGGLO



CELLULE DE CRISE



LES DÉFIS DE DEMAIN

Sur le territoire de Roissy Pays de France, comme partout en France et à travers le monde, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la propagation de la Covid-19. Malgré les difficultés organisationnelles rencontrées, les élus comme les services de l'agglomération ont su réagir vite, s'adapter et proposer des solutions opérationnelles, matérielles et financières pour maintenir le cap de la solidarité et des projets d'avenir.

ADN SOLIDARITÉ 2020 - 2026

> GARDER LE CAP

Approuvé fin 2019, le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) a permis de finaliser le projet de territoire de l'agglomération au travers des trois orientations fondatrices : la compétitivité et l'attractivité au service de l'autonomie et du rayonnement de Roissy Pays de France ; un territoire inclusif et solidaire permettant l'accomplissement de tous les parcours de vie et garantissant la qualité de vie au quotidien ; un territoire qui concilie son ambition de développement avec une exigence de valorisation du cadre de vie et de préservation des ressources communes.

Ces orientations fondatrices constituent la stratégie de développement de l'agglomération. Elles sont déclinées en objectifs et actions mis en œuvre par les services, tout au long de l'année.

> EN ZONE DE TURBULENCES, L'AGGLO RESTE SOLIDAIRE



En mars 2020, quand la crise Covid est arrivée, l'agglomération a immédiatement mis en place des aides spécifiques. Chaque commune a pu recevoir des soutiens, autant financiers que matériels.

Des attributions de compensation et des fonds de concours ont également été votés pour leur permettre de faire face aux besoins de leur population. D'un point de vue logistique, elles ont été aidées pour la fourniture, la distribution et la répartition des dotations de masques et de gels hydroalcooliques, reçus d'entreprises locales ou de partenaires institutionnels (département du Val d'Oise, région Île-de-France). Les achats de masques, effectués par les communes, ont été remboursés à hauteur d'un million d'euros.

460 000 masques chirurgicaux, masques filtrants de type FFP2, lavables et inclusifs, ont été achetés par Roissy Pays de France, qui a également proposé aux maires, dans cette même logique d'entraide, des commandes groupées pour le matériel sanitaire (lingettes, masques, savon antibactérien, etc.), afin de réaliser des économies d'échelle.

Des mesures conjoncturelles qui s'ajoutent à celles, structurelles, votées dans le cadre du budget de l'agglomération : en 2020, 51,6 % des ressources fiscales ont été redistribuées aux communes membres de l'intercommunalité.

DOTATION EXCEPTIONNELLE

Une dotation de solidarité de 10 euros par habitant a été accordée aux communes, soit un montant de 3 553 650 euros. Par ailleurs, des attributions de compensation et des fonds de concours ont également été votés pour leur permettre de faire face aux besoins de leur population.



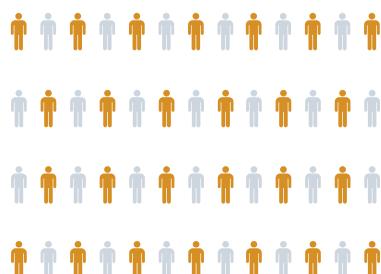
LA SOLIDARITÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Par sa compétence coopération décentralisée, l'agglomération soutient des projets et actions solidaires au Burkina Faso, au Laos, au Mali ou encore au Mexique. En 2020, le contexte local (tensions politiques, hiver très rigoureux, déplacements de populations), aggravé par la crise sanitaire, a conduit les élus à envoyer une aide d'urgence de 10 000 euros à l'Arménie.

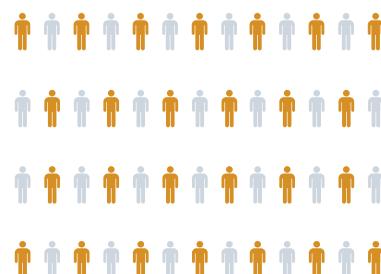
LA GOUVERNANCE

> FONCTIONNEMENT DE L'EXÉCUTIF

LE CONSEIL



**104 délégués
communautaires**



Se réunit une fois par mois pour voter les décisions et le budget en conseil communautaire.

LE BUREAU



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Animées par les vice-présidents et les conseillers délégués

Elles sont constituées d'un représentant de chaque commune, désignés au sein de leurs conseils municipaux. Ils préparent les dossiers qui seront présentés en bureau ou en conseil communautaire.



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Se réunit une fois par mois

Cette instance de dialogue permet de favoriser l'échange et le partage d'expérience entre les 42 maires.



DES INSTANCES DE DIALOGUE ET DE DÉCISION RENOUVELÉES

L'année 2020 a été marquée par le renouvellement des mandats des conseillers municipaux et communautaires, en mars et juin. Une organisation du scrutin qui s'est déroulée en deux temps, bouleversée par la crise de la Covid-19. Une fois les derniers résultats des élections municipales validés, le conseil communautaire a également été renouvelé.

Les nouveaux élus ont pris leurs fonctions lors du conseil communautaire du 11 juillet 2020. Pascal Doll a été élu président. La crise sanitaire a nécessité la mise en place de mesures particulières pour la tenue des séances.

Le bureau communautaire est composé du président, de quinze vice-présidents et de huit conseillers délégués. Quatorze commissions thématiques sont animées par les vice-présidents et les conseillers délégués. Ils étudient en amont certains dossiers à présenter dans le cadre du bureau ou du conseil communautaire. Les adjoints aux maires et les conseillers municipaux y participent, tandis que les élus travaillent aux côtés des techniciens sur les dossiers qu'ils souhaitent porter au sein du conseil. Ils élaborent des plans dans leur secteur.

> ZOOM SUR LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Cette instance consultative a été mise en place par le président Pascal Doll. Sa volonté, renforcée en période de crise, est de favoriser le dialogue, l'échange et le partage d'expérience avec les quarante-deux maires du territoire. Depuis le renouvellement du conseil communautaire, cette conférence se réunit avant chaque bureau communautaire, environ une fois par mois.

LE POUVOIR D'AGIR



104 conseillers communautaires et **26** suppléants



9 séances de conseil communautaire



6 bureaux communautaires



317 délibérations votées



68 décisions votées



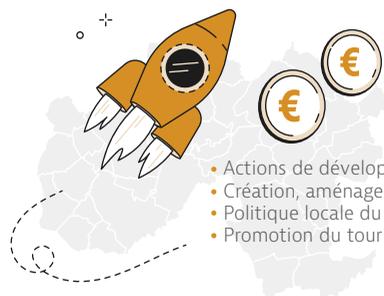
253 décisions

> MESURER LES RISQUES

La direction des instances, du juridique et du foncier accompagne juridiquement les élus et les services dans leurs projets et actions quotidiennes et sécurise les actes de la collectivité. Elle suit les contentieux et représente les intérêts de l'agglo, en défense ou en demande, devant les juridictions compétentes, telles que le tribunal administratif.

En 2020, quatre-vingts sinistres ont été gérés. Une étude approfondie a été réalisée afin d'évaluer les risques encourus par la communauté d'agglomération sur ses bâtiments.

DES COMPÉTENCES



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Actions de développement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
- Promotion du tourisme

2021

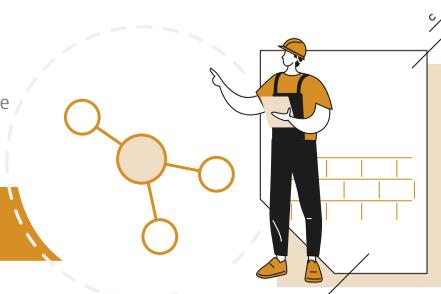
- Maison du numérique
- Finale des challenges numixs#5

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté
- Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire

2021

- Validation du projet d'aménagement du **Triangle à Gonesse**
- Mise en œuvre du **Projet alimentaire territorial (PAT)**
- Aménagement du **Pôle-gare à Goussainville**



TRANSPORT

- Organisation de la mobilité
- Transports à la demande (sur délégation d'IDF Mobilités) pour le rabattement des villages du territoire vers les gares ou établissements de soins
- Participation aux frais de transports scolaires et étudiants selon des modalités définies par le conseil communautaire
- Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

2021

- Schéma directeur cyclable
- Plan local de mobilité

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil



POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville
 - 3 maisons de justices et du droit
 - 10 espaces emploi

2021

- Tournée rebond
- Bus de l'initiative



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET ASSIMILÉS

Cette compétence a été intégralement transférée au Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles (SIGIDURS)



- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

2021 :

Mise en conformité de la **STEP à Villeparisis**



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie



2021 Lancement de la Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)

ENVIRONNEMENT

- Constitution, aménagement, gestion et entretien de réserves foncières pour la préservation d'espaces naturels ouverts présentant un intérêt en termes de paysage, de biodiversité et de cadre de vie, Trame verte et bleue
- Participation à la gestion et à l'entretien de l'espace naturel régional de la forêt d'Écouen, de la forêt de Claye-Souilly et du Bois du Moulin des Marais à Mitry-Mory, selon des modalités définies par le conseil communautaire

2021 Schéma de cohérence Trame verte et bleue



ACTION SOCIALE



- Consultations juridiques et sociales selon des modalités définies par le conseil communautaire
- Subventions aux associations œuvrant dans le domaine de l'action sociale ayant un intérêt communautaire

2021

- Diagnostic santé
- Développement d'actions en faveur des personnes âgées dans le cadre de la **semaine bleue**
- Relance du **bus de la santé**



PETITE ENFANCE

14 crèches, relais assistants maternels, haltes garderies, sur le territoire des communes de Seine-et-Marne

2021

Forum petite enfance



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Soutien à des opérations de coopération décentralisée cofinancées par des fonds publics (État français, Union européenne, pays étrangers territoires d'intervention, établissements publics français et étrangers)

2021

Relance du Programme de développement local (PDL) avec la région de **Kampti au Burkina Faso**



CULTURE ET PATRIMOINE

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels
- Études, recherches, valorisation, conservation et ingénierie dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine
- Mise en réseau des médiathèques du territoire
- Travaux de recherche et de valorisation sur l'histoire, l'architecture et les paysages du territoire
- Mise en réseau des cinémas Arts et Essai, communaux et associatifs du territoire et développement des actions de diffusion et de médiation
- Actions de diffusion et de médiation ayant un fort rayonnement sur le territoire intercommunal dans le domaine du spectacle vivant, de la création numérique, de l'éducation artistique et culturelle
- Participation aux projets innovants de médiation, de valorisation du patrimoine, d'actions culturelles ou d'éducation artistique et culturelle portés par des équipements communaux

2021 10 ans musée Archéa / Création du **cinéma itinérant** / Ouverture de la médiathèque en ligne



SPORTS

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements
- Organisation de manifestations sportives et de loisirs
- Bourse d'aide aux sportifs de haut niveau
- Natation scolaire : transport des élèves
- Création, entretien et gestion de l'aire intercommunale de loisirs à caractère sportif de Roissy-en-France

2021

- Mettre en place le « savoir patiner »
- Créer un événement intercommunal : challenge des courses hors stade
- Création du **Pass'agglo Sport**
- Réouverture de la **piscine à Garges-lès-Gonesse**



RÉSEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Cette compétence a été intégralement transférée au Syndicat mixte ouvert Val d'Oise Numérique et au Syndicat mixte ouvert Seine-et-Marne Numérique

SERVICES ET ACTIONS MUTUALISÉES

Sécurité (police intercommunale et vidéoprotection), informatique et téléphonique, protection des données, autorisations droit des sols (ADS), actions de mutualisation transverses

- Adoption du schéma de mutualisation et éventuelle création de nouveaux services mutualisés tels que la comptabilité, la gestion des paies, un système d'information géographique communautaire et un service de commande publique
- Signature de la **convention de coordination police**
- Dotation de caméras piétons pour les agents de police

2021



DES MOYENS POUR AGIR

> ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS*

Avec 692 agents, la communauté d'agglomération s'inscrit dans une fourchette basse en termes d'effectifs.

692
AGENTS

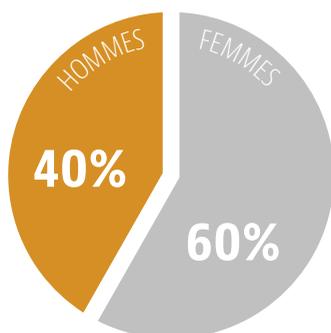


18
DIRECTIONS



5 directions générales :

- Stratégie
- Ressources
- Services à la population
- Mutualisation
- Services techniques



Nombre d'agents par catégorie :

A : 126
B : 177
C : 370
hors cat : 19

DONNÉES RH [2020]

582 entretiens professionnels

557 jours de formation

800 paies chaque mois

944 arrêtés

354 visites médicales

78 avancements de grade

121 200 chèques-déjeuner

> UNE CELLULE DE CRISE MOBILISÉE POUR LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

À temps de crise, réponse de crise. Une cellule ad hoc composée d'élus, des membres de la direction générale, de la cellule prévention, la direction des ressources humaines et de la direction de la communication, des représentants du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) a donc été mise en place dès mars 2020. Sa mission : veiller à la protection des agents, élaborer le Plan de continuité d'activité des services et le Plan de reprise d'activité. Ces deux documents-cadres définissent les modalités, moyens et ressources nécessaires au maintien des services publics. Ils sont rédigés en concertation avec les élus, les représentants du personnel et du CHSCT et les services concernés.

En parallèle, la cellule prévention et la DRH sont restées mobilisées pour garantir la sécurité des agents maintenus sur sites, la fourniture de matériels de protection, d'attestations dérogatoires, d'identification des personnels dits vulnérables, mais également le maintien de la rémunération.

L'ensemble des services à la population tels que la police intercommunale et vidéoprotection, les agents des espaces verts, les services de voirie et l'atelier mécanique sont restés sur le terrain pendant la crise ; les services techniques et de l'eau ont également poursuivi leur activité, notamment dans le cadre de suivi des travaux et de l'accueil d'entreprises sur les chantiers.

* Source : Rapport "Les collectivités locales en chiffres 2019" du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales : le nombre d'agents territoriaux pour 1 000 habitants est de 14,6 agents en équivalent temps plein. Par rapport aux deux autres versants de la fonction publique, la Fonction publique territoriale (FPT) se caractérise par une forte proportion d'agents de catégorie C (76 %) et une faible proportion d'agents de catégorie A (9 %).



LE MATÉRIEL SANITAIRE FOURNI AUX AGENTS

176 850 masques

165 plexis

834 paquets de lingettes

COMMANDE PUBLIQUE

Roissy Pays de France s'appuie sur l'expertise de la direction de la commande publique pour analyser les besoins, mettre en concurrence et maîtriser les achats et leurs coûts. En 2020, cette expertise a permis d'engager la recherche de nouveaux fournisseurs de matériel de protection pour les agents de l'agglo et également pour les communes : combinaisons, gants, masques, lingettes, produits d'hygiène, gel hydroalcoolique, plaques de plexiglas.

PETITE ENFANCE

Les services de la petite enfance ont été ponctuellement réquisitionnés pour assurer la garde des enfants des personnels dits essentiels : soignants, enseignants et forces de l'ordre. Une mobilisation qui a nécessité réactivité et agilité organisationnelle de la part des équipes. L'accueil des enfants devant évidemment se faire dans le respect des mesures sanitaires qui ont évolué au fil du temps.

INFORMATIQUE : OBJECTIF RÉUSSI DE MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC

Le déploiement massif du télétravail en urgence a nécessité de doter les agents éligibles en matériel informatique. Paramétrage, distribution, assistance technique, mise à disposition de solutions de visioconférences, notamment pour le fonctionnement des instances. Courant mars 2020, la direction des systèmes d'information (DSI) a déployé 85 ordinateurs portables pour l'agglo, ce qui a permis d'augmenter le nombre de télétravailleurs à 180. Dans le cadre de l'informatique mutualisée, les communes adhérentes ont eu la possibilité de commander du matériel et les paramétrages spécifiques.

Une hot-line à distance a été mise en place pour garantir la sécurité des agents, tout en permettant la continuité du service, autant pour les équipes de l'agglo que pour les communes adhérentes.

E-RÉSEAU D'INFORMATION DE L'AGGLO (ERINA) : ENSEMBLE CRÉONS DU LIEN

En 2020, la direction de la communication a renforcé la communication interne sur l'intranet.

Objectifs : maintenir le lien entre les agents, donner de l'information, mais aussi lutter contre l'isolement et animer. Vidéos du président, "zapping", nouvelles rubriques, infos spéciales Covid... Par ailleurs, deux nouveaux sites internet ont été lancés : le site institutionnel et celui dédié aux événements ce qui a permis d'informer au mieux la population.

> LE BUDGET

Le budget 2020 a été voté le 30 janvier à l'unanimité par les élus du conseil communautaire.

Les communes ont bénéficié de 11,1 M€ d'aides supplémentaires directes à leurs projets d'investissements, via des fonds de concours. Cet effort conséquent pour le territoire a été réalisé dans un contexte caractérisé par la stabilité des taux d'imposition, rendue possible par la maîtrise des dépenses et un endettement faible, malgré la baisse des dotations de l'État qui se poursuit. Le budget 2020 s'équilibrait en dépenses et en recettes à 392 M€ : 291 M€ en fonctionnement et 101 M€ en investissement.

LA SOLIDARITÉ EN FILIGRANE

125 M€

pour les actions, les équipements
et les services intercommunaux

11,1 M€

d'aides aux communes via les
fonds de concours

52 %

des recettes fiscales nettes sont
redistribuées aux communes

70 %

des recettes fiscales proviennent
des entreprises

LA DIRECTION DES FINANCES

Malgré des conditions de travail dégradées, en raison de la mise en place du télétravail, les agents de la direction des finances sont restés mobilisés pour garantir le suivi et le traitement des factures.

FONDS EUROPÉENS

L'Union européenne apporte un soutien financier à de nombreux projets et actions.

Ces financements sont mobilisés pour soutenir des projets dans différents domaines : aménagement/rénovation urbaine, développement économique, politique de la ville, numérique ou encore entrepreneuriat.

Fonds social européen (FSE) :

11 opérations présélectionnées pour un
montant de **861 068 €**

Fonds européen de développement régional
(FEDER) : **+ 526 728 €** pour le projet de
Maison du numérique

> MUTUALISATION

La mutualisation est une modalité de coopération entre les collectivités qui doit être poussée et optimisée. La mise en commun des moyens est l'un des derniers leviers permettant de réaliser des économies de fonctionnement. Sur la base du volontariat, les communes peuvent adhérer à ce principe.

Roissy Pays de France propose à ses communes membres des actions mutualisées en matière de sécurité (police intercommunale, vidéoprotection), d'informatique et téléphonie (service informatique mutualisé, communications téléphoniques groupées, protection des données) et en instruction des autorisations du droit des sols.

ZOOM SUR LE PÔLE DROIT DES SOLS

- **Instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme** : permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme opérationnel, permis de démolir et permis d'aménager
- Pour le compte de **21 communes**
- **1 237 dossiers traités**
(+ 25 % par rapport à 2019)

BUDGET

392 M€

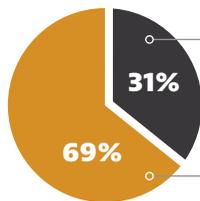
PRINCIPAL

52% des ressources fiscales reversées aux communes

38% du budget de fonctionnement pour les services à la population

RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL

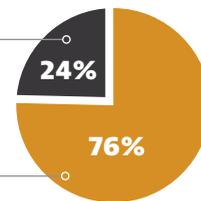
DÉPENSES



INVESTISSEMENT

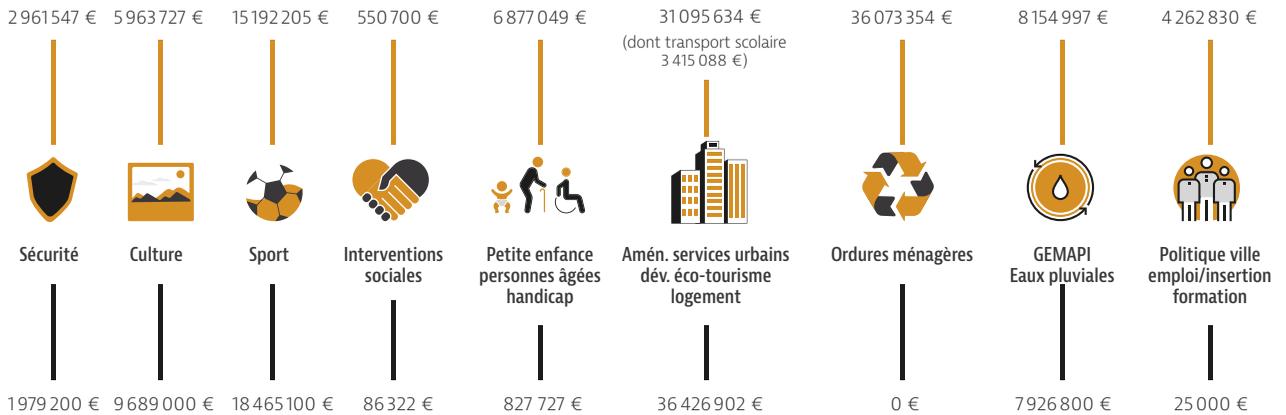
FONCTIONNEMENT

RECETTES



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

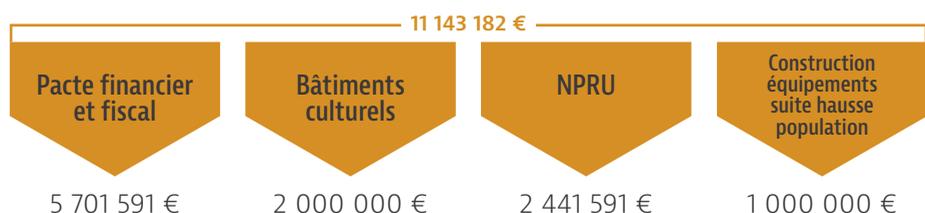
TOTAL : 111 132 042 €



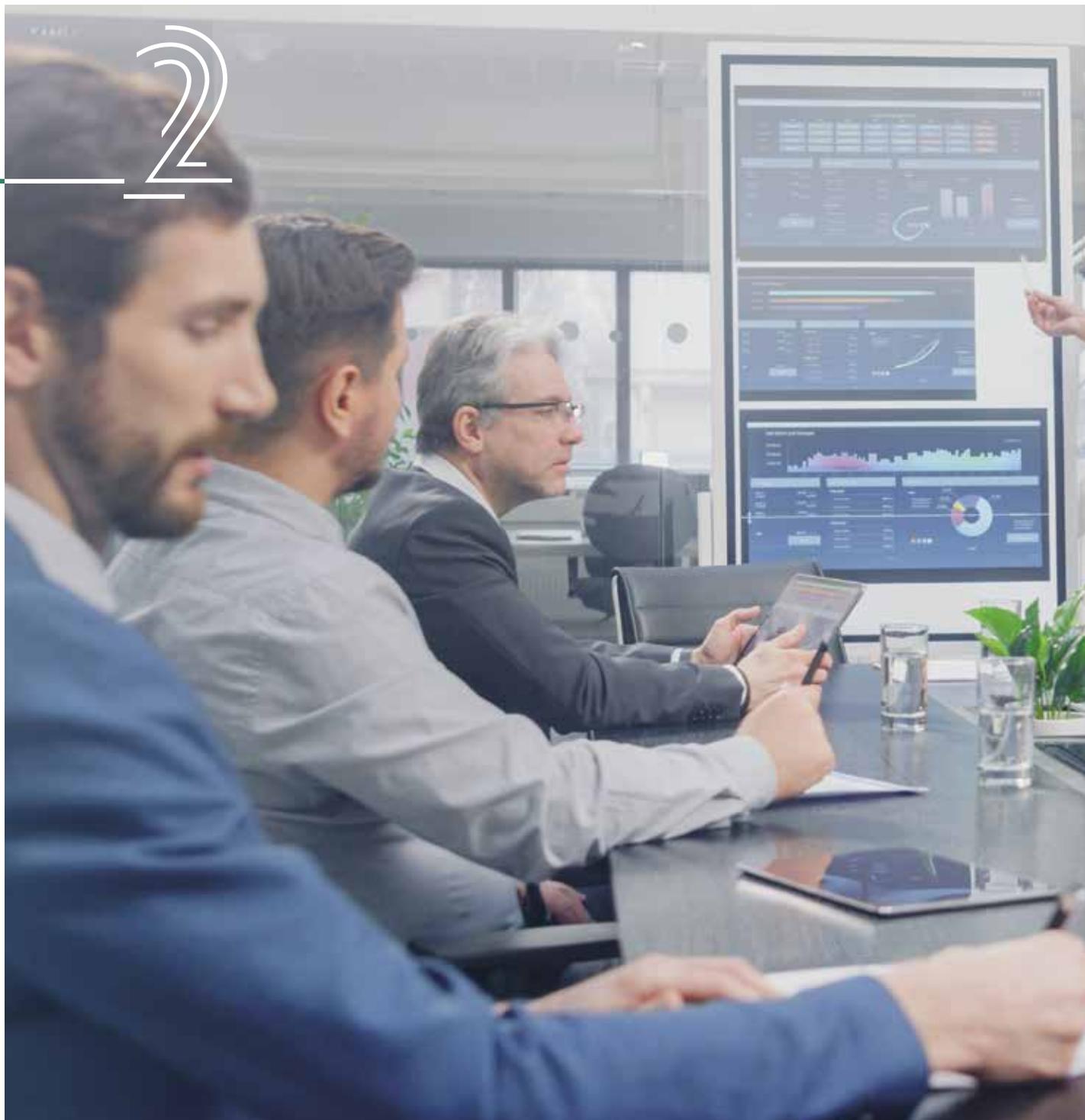
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL : 75 426 051 €

LA SOLIDARITÉ
AVEC LES
COMMUNES



2



SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES PENDANT LA CRISE

- > Les aides immédiates
- > Promotion et visibilité

TERRITOIRE DE PROJETS

- > Les projets structurants à défendre
- > Une forte capacité de rebond
- > Une dynamique entrepreneuriale soutenue
- > Renforcer l'attractivité



UN TERRITOIRE ATTRACTIF



MOBILISATION AUPRÈS DES ENTREPRISES



PROJETS STRUCTURANTS



CAPACITÉ DE REBOND

ENTREPRISES DU TERRITOIRE EN 2020



1 375 HA
DE ZONES D'ACTIVITÉS
EXISTANTES



70
DEMANDES
D'IMPLANTATION



30 000
ENTREPRISES



72 ZONES
D'ACTIVITÉS EXISTANTES



3 915
CRÉATIONS



1 246
DISPARITIONS

Pour vous aider à redémarrer votre activité :

Fonds résilience Île-de-France et collectivités.

Nous sommes là.

www.iledefrance.fr/fondsresilience

- Pour les entreprises de 0 à 20 salariés
- Avance de 3 000 à 100 000 € à taux zéro
- Remboursement différé

Région Île-de-France

BANQUE des TERRITOIRES



SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES PENDANT LA CRISE

Le territoire de la communauté d'agglomération et son économie, fortement adossée à l'activité aéronautique, ont été frappés de plein fouet par la crise sanitaire. La mise en sommeil quasi-totale de l'aéroport Charles-de-Gaulle a eu pour conséquence l'arrêt en cascade de nombreuses activités connexes telles que l'hôtellerie, l'organisation de séminaires et de conventions, les activités de catering et celles de services (sécurité et nettoyage). La fermeture des restaurants a également eu un impact direct sur l'économie du territoire.

LES AIDES IMMÉDIATES



> LA CONTRIBUTION FISCALE DES ENTREPRISES

Les entreprises impactées par des fermetures, durant les périodes de confinement, ont pu disposer des aides de l'État. En complément de ces dispositifs nationaux, l'agglo a mis en place une exonération partielle de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), à hauteur de 3 600 000 euros, ainsi que le dégrèvement des deux-tiers de la Cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les TPE-PME des secteurs les plus affectés (tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture, transport aérien, événementiel).

> LE FONDS RÉSILIENCE

Avec le soutien de la région Île-de-France et de la Banque des territoires, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France est venue en aide à 114 entreprises, via le Fonds Résilience. Cela représente 1 804 291 euros d'avances remboursables octroyées. Cette action a permis de pérenniser environ 310 emplois, dont 61 indépendants.

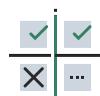
Le Fonds Résilience : un dispositif clé*



380 000 €
d'abondement
au fonds régional



1,8 million €
engagés en avances
remboursables



117
dossiers validés



15 000 €
obtenus en moyenne par
entreprise



Plus de **300 emplois**
sauvegardés

Source : Direction de l'économie des territoires, de l'innovation et du numérique (DEStIN)



> LE PRÊT DE MAIN-D'ŒUVRE

En lien avec sa mission "emploi et recrutement", Roissy Dev a mis en place la Cellule prêt de main d'œuvre, en partenariat avec la Maison de l'emploi Roissy Pays de France (MDE-RPF). L'objectif était d'accompagner les besoins des entreprises ayant besoin de main d'œuvre, en leur proposant des mises à disposition de salariés placés en chômage partiel.



> SOUTENIR LES STRUCTURES ENGAGÉES SOCIALEMENT

Dans le secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS), deux actions ont été proposées en 2020 pour soutenir les entreprises engagées socialement et soutenir les emplois. Après le lancement d'un appel à projet, 7 structures locales ont été aidées pour compenser les fragilités économiques et soutenir la création de nouveaux services, liés aux besoins sociaux générés par la crise sanitaire. D'autres sociétés ont, quant à elles, bénéficié d'accompagnements sur-mesure réalisés en partenariat avec Initiactive95 et France Active Seine-et-Marne Essonne. Ils ont permis le maintien de 206 emplois.

PROMOTION & VISIBILITÉ

> LA ROISSY DEV BOX



Pour soutenir et promouvoir l'activité des entreprises du territoire, un support innovant a été conçu, la Roissy Dev Box. Son concept ? Chaque entrepreneur adresse des informations de présentation de son activité (logo, photos, textes, portraits filmés), Roissy Dev s'occupant de compiler cette matière brute, afin de produire une vidéo publiée sur la plateforme. Les objectifs ? Booster la notoriété et la visibilité des entreprises locales au travers d'un répertoire des compétences et faciliter leur accès aux marchés publics du territoire.

www.roissy-developpement.com

> LE SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL

La crise a révélé que l'accompagnement des commerçants vers la digitalisation est un véritable enjeu. Elle leur offre en effet la possibilité de communiquer avec leurs clients, d'imaginer un programme de fidélité, de développer un site marchand, d'être référencés sur une place de marché ou encore de déployer le paiement en ligne ou un service de livraison. Dans ce cadre, la Cellule commerce et artisanat de l'agglo a rencontré près de 1 200 commerçants courant 2020, afin d'identifier leurs besoins, de les accompagner dans d'éventuelles démarches et de faire connaître les outils existants.

> LE PARTENARIAT AVEC PETITSCOMMERCES.FR

Engagé entre l'agglo et le site petitscommerces.fr, ce dispositif vise à développer la visibilité numérique des enseignes de proximité (aides au référencement, portraits de commerçants présentant leur activité, etc.). Enfin, une enveloppe de 20 000 euros a été octroyée pour la mise en place de bons d'achats solidaires d'une valeur de 20, 50 ou 100 euros, utilisables dans les commerces du territoire.



TERRITOIRE DE PROJETS

Le territoire a été fortement impacté par cette crise sanitaire inédite qui a particulièrement touché des secteurs d'activité très présents tels que l'aéronautique, l'hôtellerie, la restauration ou encore l'événementiel. Pour autant, l'attractivité demeure forte. Roissy Pays de France se démarque par de grands projets structurants à venir, la création de nouvelles zones d'activités et une dynamique entrepreneuriale maintenue.

LES PROJETS STRUCTURANTS À DÉFENDRE



> LE TRIANGLE DE GONESSE

Depuis l'annonce en novembre 2019 de l'abandon du projet EuropaCity, le Triangle de Gonesse focalise l'attention des élus. Toutefois, le projet de ZAC a été validé par le Conseil d'État en juillet 2020. Dans ce cadre, une mission d'étude sur le potentiel économique de la zone a été menée par l'État (étude Rol-Tanguy).

L'analyse s'appuyait sur trois scénarii de développement : culture et loisirs, alimentation, activités industrielles et technologiques. À la demande des services de l'État, la communauté d'agglomération, le conseil départemental du Val d'Oise et la commune de Gonesse ont produit une contribution afin de proposer des projets pouvant s'inscrire dans la dynamique de ces scénarii.

Une zone d'activités d'État de 700 hectares, sur laquelle 110 seulement seront aménagés avec des projets bénéfiques pour toute la population, pourrait être créée. Dans le prolongement de cette ZAC, 400 hectares ont été fléchés en zone agricole protégée. Ces contributions ont été prises en compte et validées lors des annonces du Premier ministre en mai 2021. Elles incluent l'aménagement de 110 hectares avec la création d'une cité scolaire internationale et l'implantation d'un service de l'État, la validation du projet d'implantation de la gare du Triangle de Gonesse sur le tracé de la Ligne 17 du Grand Paris Express (GPE). Un arbitrage final sur l'aménagement de ce secteur est attendu en 2021.

> LA LIGNE 17

Cette ligne de métro automatique, prévue dans le cadre de la construction du Grand Paris Express (GPE), desservira notamment l'aéroport du Bourget, le Triangle de Gonesse, le terminal 2 (T2) et le futur T4 de Paris-Charles de Gaulle, ainsi que la ville du Mesnil-Amelot, son terminus.

En parallèle, la Société du Grand Paris a initié la mise en place d'études qui permettront de définir l'aménagement des abords des gares. Ces aménagements devront permettre d'optimiser les échanges entre les réseaux ferrés et l'espace public environnant. Roissy Pays de France gère le projet d'aménagement du futur pôle de la gare du Mesnil-Amelot, tandis que ceux qui concernent les pôles du Triangle de Gonesse et du T2 sont pilotés respectivement par Grand Paris Aménagement et Paris Aéroport (groupe ADP, anciennement Aéroports de Paris).

Maintes fois remises en question, les gares et le calendrier des travaux ont poussé les élus à rester mobilisés pour la défense de ce projet d'envergure qui constitue à la fois un enjeu d'attractivité pour le secteur et un enjeu de mobilité pour les habitants du territoire.

> LE CARGO RAIL EXPRESS

Depuis de nombreuses années, l'agence de développement économique Roissy Dev y participe activement, avec les élus du territoire et les entreprises du secteur privé. Il s'agit de créer à l'échelle européenne, un réseau ferré à grande vitesse, de transport logistique. Ce projet, qui correspond à un report modal de la route et de l'aérien vers le rail, répond aux enjeux locaux et nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergies fossiles, de suppression des vols courte distance et de désengorgement des voies de circulation.

Les acteurs privés, tels que FedEx et Paris Aéroport, sont intéressés par ce projet. Inscrit au SCoT de la communauté d'agglomération depuis décembre 2019, le secteur d'implantation d'une gare est d'ores et déjà identifié sur la commune de Goussainville, facilement raccordable au réseau nord des lignes à grande vitesse existantes.

Le réseau à l'échelle européenne pourra ainsi connecter les grandes places aéroportuaires, telles que Londres, Amsterdam ou Madrid.



> LE TERMINAL 4

Depuis son ouverture, l'aéroport compte 3 terminaux spécifiques selon les destinations. Ainsi, le Terminal 1 (T1) accueille les compagnies européennes et internationales. Le T2, construit en 1982, est le plus important. Il est en grande partie occupé par la compagnie Air France, alors que le T3, qui a ouvert ses portes en 1991, a vocation à accueillir les compagnies charters ou low cost vers des destinations de l'espace Schengen.

En prévision de l'accroissement du trafic au sein de l'aéroport Charles-de-Gaulle, le groupe ADP a lancé le projet de construction du T4. Avant la crise, le trafic aérien parisien devait augmenter de 2 à 3 % par an, au cours des 20 prochaines années. Initialement, il était donc prévu que l'aéroport puisse accueillir, chaque année, 40 millions de passagers en plus, sans engorgement ni saturation. Ainsi, Paris-Charles-de-Gaulle devait passer de 70 à 110 millions de voyageurs par an et de 1 300 à 1 800 vols par jour, pour un montant d'investissement de 7 milliards d'euros.

La profonde révision du projet devrait entraîner un report d'un ou deux ans. La première partie du T4 devait ouvrir ses portes en 2028 et sa construction s'étaler jusqu'en 2037. De nombreux travaux de réaménagement restent nécessaires au bon fonctionnement de la plateforme et ne sont pas remis en cause. Par ailleurs, il s'agit aussi d'intégrer les évolutions des solutions techniques qui permettront d'accueillir les "avions à hydrogène", que veulent développer de nombreuses compagnies, à l'instar de Boeing ou d'Airbus, afin de décarboner le secteur aérien.

Si ce mégaprojet soulevait des inquiétudes parmi les élus et les riverains, il a surtout été remis en question par la crise sanitaire, qui représente une opportunité de le redimensionner. Pour autant, il ne faut surtout pas négliger cette infrastructure d'envergure internationale, qui est un moteur économique pour le territoire, la région et le pays.

ÉLARGIR L'ÉCHELLE DE RÉFLEXION

Certains enjeux locaux sont communs aux territoires voisins. C'est pourquoi, l'agglo est membre du Club des acteurs du Grand Roissy (CAGR) et participe activement aux réflexions menées au sein du Groupement d'intérêt public (GIP) Interscot.

Le CAGR réunit entreprises privées, collectivités et élus locaux du bassin économique de la plateforme aéroportuaire pour dialoguer et échanger sur des problématiques communes.

 www.clubgrandroissy.fr

Le GIP "Interscot pour le développement de nos territoires" regroupe quatre intercommunalités (Roissy Pays de France, Pays de Meaux, Pays de l'Ourcq, Plaines et Monts de France, ainsi que le conseil départemental de Seine-et-Marne) autour de la compétence "aménagement et planification", afin de faire converger les politiques en matière d'aménagement, d'habitat et de mobilité.

AÉROPORT PARIS-CHARLES-DE-GAULLE
EN CHIFFRES

1974
date d'inauguration

300 destinations desservies à travers le monde



150
compagnies
aériennes



69,5 millions
de passagers
en 2017



2^e aéroport européen et **1^{er}** aéroport européen pour le fret
10^e au rang mondial



LE MESNIL-AMELOT

ZAC DE LA CHAPELLE GUIVRY (70 ha, Rhéa)

En continuité du secteur d'activités existant, la ZAC de la Chapelle Guivry est un projet intercommunal à dominante d'activités logistiques. Située à proximité immédiate de l'aéroport Charles-de-Gaulle, du marché francilien et des axes autoroutiers reliant la région au nord de l'Europe, elle répond aux objectifs du SCoT de maximiser l'effet d'entraînement du secteur économique aéroportuaire. Dans le cadre de ce projet, l'aménageur réalise une voie de contournement reliant la Francilienne à la RD 401.



LE THILLAY A PARK

(27 ha, SAS Les Grands Champs Aménagement)

Ce parc d'activités mixtes propose de la messagerie, de la logistique, des PME/PMI, des bureaux, de l'hôtellerie, ainsi qu'un pôle de services. Huit permis de construire ont déjà été accordés, incluant l'implantation d'une entreprise de transport de messagerie. Début 2020, un deuxième dépôt de permis de construire a été acté pour le pôle de services. Les travaux d'aménagement de la voie qui traverse la Zone d'activité économique (ZAE) ont bien avancé, ainsi que les autres équipements publics : piste cyclable, chemins piétonniers, mobilier urbain, éclairage public, etc.



COMPANS

ZAC PORTANT SUR LE SECTEUR

"1AUX2" DU PLU (16 ha, Roissy Pays de France)

L'aménagement de cette ZAC vise à réaliser un nouveau quartier à vocation d'activités, intégrant une démarche d'urbanisme durable. Cette opération est liée à la forte attractivité du secteur qui conditionnera le choix d'implantation de filières. En 2020, les études préalables (trafic, acoustique, compensation agricole, zone humide) ont été finalisées. La concertation préalable a débuté le 15 janvier 2020 avec l'exposition de panneaux sur les enjeux et les objectifs du projet.

Zoom sur la direction des affaires juridiques et du foncier

Ce service de l'agglomération assure la gestion d'une partie du patrimoine de la collectivité (cessions, acquisitions, locations, mises à disposition).

En 2020, la communauté d'agglomération a conclu la vente de plusieurs biens immobiliers, pour la somme de 429 000 euros et a acquis des équipements et terrains pour 406 000 euros.

UNE DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE SOUTENUE

LES DEMANDES D'IMPLANTATION EN 2020*



53 %
de commerces



30 %
de bureaux



17 %
de locaux d'activités

85 %
de créations d'entreprises

15 %
de projets de développement
d'entreprise ou de transferts

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2020*

1 276

en Zones franches urbaines
(Garges-lès-Gonesse/Sarcelles et Villiers-le-Bel)
dont :

32,13 % dans le transport

22,49 % dans le service aux entreprises

23,82 % dans le commerce

1 389

dans les Quartiers prioritaires politique de la ville
(QPV) dont* :

35,64 % dans le transport

20,95 % dans le service aux entreprises

22,82 % dans le commerce

14,25 % dans la construction

* Non incluses : les données des QPV de Goussainville et de Villeparisis.



> LE BUS DE L'INITIATIVE

Cette action de proximité va à la rencontre des habitants, au cœur des villes, près des gares ou des marchés, afin de les sensibiliser, de les soutenir et les accompagner dans leur projet de création d'activité. À son bord, des conseillers les informent et les guident vers les structures susceptibles de les aider à concrétiser leur projet. Un moyen efficace pour stimuler l'esprit d'entreprise.

Seulement quinze arrêts ont été effectués en 2020 sur une partie du territoire, en raison du contexte sanitaire.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ

> TENDRE VERS UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

L'agglomération souhaite engager une diversification de l'activité économique, afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. Cela ne peut pas se faire seulement au sein de nouvelles zones d'activités. C'est pourquoi certaines zones devront être réhabilitées dans le parc d'activités existant. Par ailleurs, afin de stimuler les opportunités, le territoire compte également renforcer ses actions autour de l'alimentation.



LA CHARTE AGRICOLE ET FORESTIÈRE

La signature officielle de la charte a eu lieu en janvier 2020 avec 53 partenaires, dont les collectivités, les acteurs du secteur agricole, les associations, l'État, les départements et la Chambre d'agriculture régionale d'Île-de-France. Par ailleurs, la démarche a été amplifiée dans le champ de l'alimentation, avec le dispositif "De la Fourche à la Fourchette" et la construction d'un Projet alimentaire territorial (PAT). L'année 2020 a été marquée par le lancement d'une étude de déclinaison opérationnelle.

L'OPÉRATION "DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE"

Ce programme ambitionne de relocaliser l'approvisionnement, de rendre accessible l'alimentation durable et de lutter contre le gaspillage.

Il comporte notamment des initiatives de "Food Labs", de maraîchage ou encore de boutiques vendant des produits locaux.

Ces initiatives, de la production à la consommation en passant par la transformation, le transport, la formation et la recherche, ont permis de candidater pour un Projet alimentaire territorial (PAT).

LE PAT

Roissy Pays de France a décidé de se porter candidate à cet appel à projet national en fin d'année 2020. Par cette candidature labellisée en mars 2021, l'agglomération souhaite accompagner la structuration de filières alimentaires de proximité, développer des projets innovants, favoriser l'accessibilité de l'alimentation durable et encourager la création d'emplois et d'entreprises. Le projet d'implantation sur le territoire de la Semmaris, qui a pour missions d'exploiter le site de Rungis, de commercialiser ses ensembles immobiliers et de veiller à son rayonnement, s'inscrit dans cette dynamique.

> ENTRETIEN ET REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

L'enjeu d'entretien et de requalification est d'éviter les friches industrielles et de limiter la consommation et l'artificialisation des sols. Certaines zones d'activités du territoire nécessitent d'engager d'importants travaux pour favoriser l'accueil d'entreprises. Il peut s'agir de reprise des voiries, d'aménagements piétons ou encore de zones de stationnement. Cela peut également concerner la démolition de bâtiments ou même la dépollution de sols.



FRICHE PRÉDAULT ZAE de la Grande Couture Ouest à Gonesse (12 000 m²)

Gestionnaire de la ZAE, l'agglomération a acheté le terrain courant 2020 auprès de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) et signé un acte de vente avec la société Essor Développement, qui porte un projet de parc d'activités tertiaires. Les coûts de dépollution ont représenté 2,5 M€, à la charge de Roissy Pays de France.

LA DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

Elle gère 72 zones d'activités et 140 km linéaires de voirie, incluant les pôles gares et les transports en site propre, de type Bus à haut-niveau de service (BHNS). Ses missions portent sur l'entretien, les travaux neufs en matière de voirie, l'éclairage public, la signalisation lumineuse tricolore et les travaux pour les interventions d'urgence.

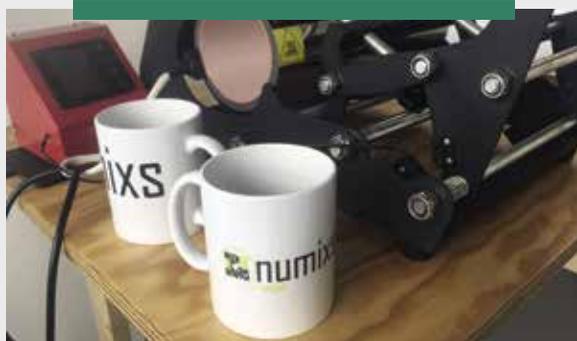




LE FACLAB® NUMIXS



Ce tiers-lieu de créativité et d'innovation permet de concevoir et de prototyper autour de la fabrication numérique. L'année 2020 a permis de finaliser l'aménagement et l'achat des équipements et de constituer la future communauté des avancées de ce projet.



LA MAISON DU NUMÉRIQUE

Projet-phare de l'écosystème numixs, la Maison du numérique sera située sur le terrain de l'IUT à Sarcelles. Ce lieu d'innovation proposera des outils à destination des jeunes entrepreneurs (espaces de coworking, incubateur, etc.), ainsi que des formations pour les personnes éloignées de l'emploi, les professionnels souhaitant opérer la transition numérique de leur activité mais aussi pour l'ensemble des habitants. La Maison du numérique sera "déclinée" en petites antennes réparties sur le territoire, les "numixs Labs". Ce réseau aura vocation à réduire la fracture numérique et à accompagner celles et ceux qui voudraient créer leur propre entreprise dans le digital.

L'INCUBATEUR NUMIXS

Ce lieu propose un dispositif d'incubation pour les start-up, en s'appuyant sur des secteurs à enjeux pour lesquels il existe, sur le territoire, un marché "potentiel" pour tester et développer des services et produits.

Au regard de la convention régionale du FEDER, l'objectif est d'incuber une vingtaine de jeunes start-up numériques (de 0 à 2 ans) ou à forte composante digitale, sur une période de 30 mois (12 mois renouvelables), afin de développer l'entrepreneuriat numérique. Le processus d'intégration au sein de l'incubateur se déroule en deux temps : une phase de pré-sélection effectuée par le prestataire Wacano, puis une audition devant le comité de sélection qui se réunit tous les 4 mois environ.

Au 31 décembre 2020, 14 start-up avaient intégré l'incubateur.

3

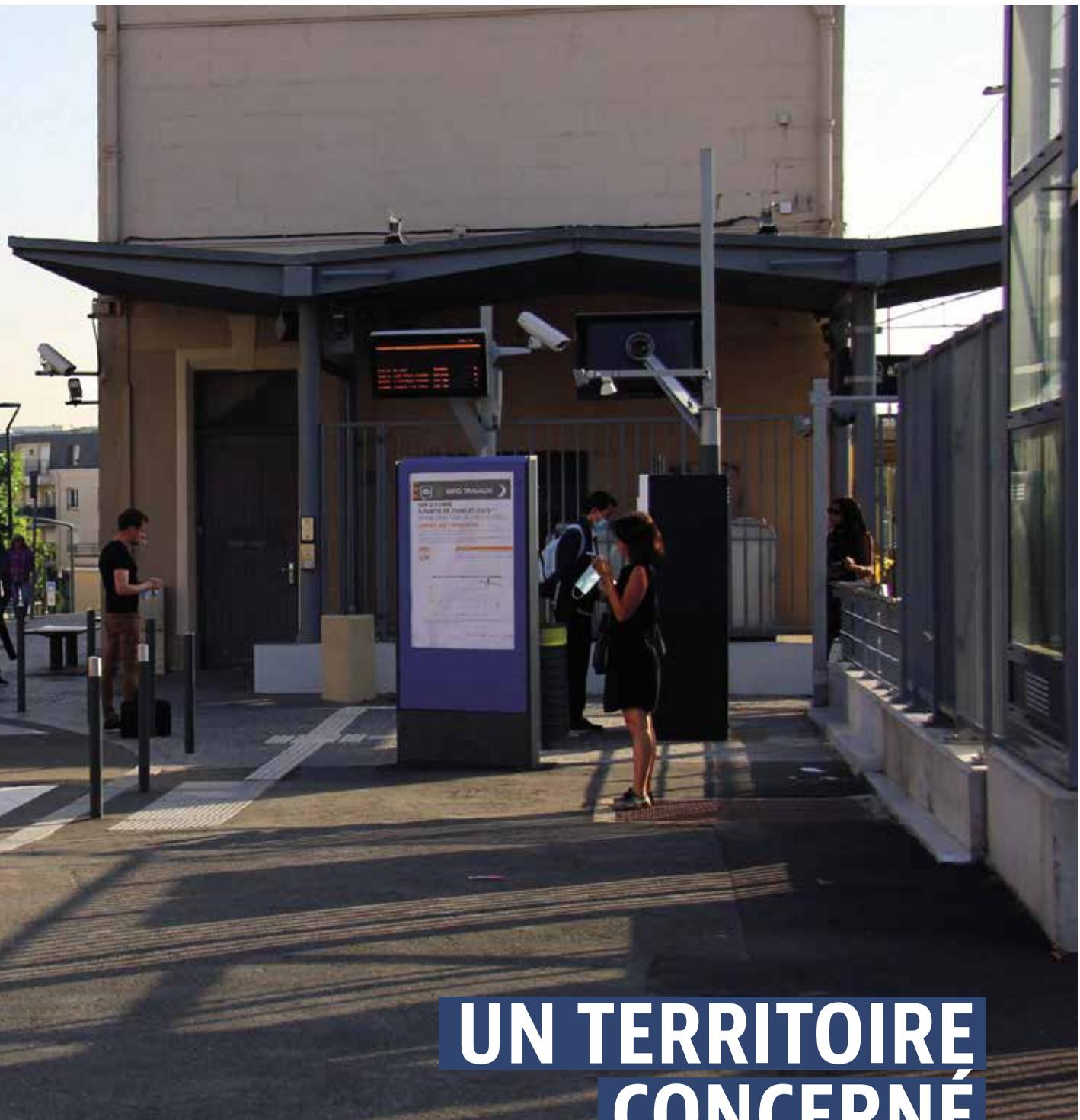


AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

- > Toutes les mobilités
- > L'offre de logement pour tous

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA NATURE

- > Le développement durable
- > Protéger l'environnement



UN TERRITOIRE CONCERNÉ



TRANSPORT



LOGEMENT



ENVIRONNEMENT



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Si la dynamique économique et l'attractivité sont indispensables à la vie d'un territoire, le cadre de vie l'est tout autant. En la matière, Roissy Pays de France développe de grands programmes pour favoriser l'attractivité résidentielle et le bien-vivre, au travers des mobilités, de l'offre de logement, du développement durable et de l'environnement.

TOUTES LES MOBILITÉS

Optimiser la mobilité sur le territoire constitue un enjeu majeur de l'amélioration du cadre de vie des habitants. En la matière, l'agglo intervient à plusieurs niveaux : auprès de l'autorité organisatrice (Île-de-France Mobilités) pour la réalisation des grands projets d'infrastructures, par le financement et l'organisation de services de transport sur les secteurs du territoire les moins bien desservis, et en participant aux frais de transports scolaires des jeunes de Roissy Pays de France. Un des objectifs de cette mandature sera d'élaborer un Plan de déplacement local (PDL) visant à organiser les mobilités sur l'ensemble de la communauté d'agglomération, quels que soient les modes de transport.

> LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES MOBILITÉS DOUCES

AMÉNAGEMENTS DES PÔLES GARES

Ces lieux d'échanges, où se connectent différents modes de transport (train, bus, vélo), sont de grands projets d'infrastructures stratégiques dans le cadre du développement urbain des villes et du développement durable. Roissy Pays de France poursuit les études de réaménagement de ses principaux pôles gares, à savoir Goussainville (finalisée en 2019), Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville (démarrée en 2020) et Villeparisis/Mitry-le-Neuf (à lancer en 2021). Concernant Le Mesnil-Amelot, une étude sera relancée en cohérence avec le calendrier de la Ligne 17 du Grand Paris Express. En 2021, la gare de Fosses-Survilliers a également été désignée pour engager une restructuration dans le cadre de la création de la ligne Creil-Roissy.



MOBILITÉ DU QUOTIDIEN

L'agglo contribue à l'amélioration de la mobilité du quotidien de ses habitants à travers le financement des réseaux de bus du territoire (Grand R, Goussainville, Gonesse, Goëlys, Mitry-Compans-Villeparisis, APOLO 7), pour un total d'environ 1,7 M€ par an. Par ailleurs, elle propose un service de transport à la demande sur la ligne Le Mesnil-Aubry-Écouen.

Le réseau de maillage sera densifié par la mise en service de trois lignes de Bus à haut niveau de service (BHNS) dans le Val d'Oise et trois autres, actuellement à l'étude, en Seine-et-Marne.

Quels axes ?

- Goussainville <> Roissypole
- Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville <> Parc des expositions de Paris Nord Villepinte
- Garges-lès-Gonesse/Sarcelles <> Parc des expositions de Paris Nord Villepinte

TRANSPORTS SCOLAIRES : SOUTENIR LES FAMILLES

La crise économique engendrée par la Covid-19 nécessite d'être aux côtés de celles et ceux qui en ont besoin. En 2020, l'agglo a donc reconduit la subvention des cartes de transports scolaires pour les étudiants, les lycéens et les collégiens. L'objectif est que les familles n'aient plus que les frais de dossier à payer.

#MONAGGLOMAIDE EN 2020

Carte Imagine R

Concerne tous les transports en commun d'Île-de-France

Carte scolaire

Bus assurant les lignes régulières

Carte Scol'R

Circuits dédiés, hors lignes régulières de bus (département de Seine-et-Marne)

22 798 dossiers pris en charge

3,8 M€ de budget en 2020

SCHÉMA CYCLABLE

En 2020, une première étude a été engagée pour l'élaboration du Schéma directeur cyclable de Roissy Pays de France. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des plans vélo (région et départements) et de plusieurs actions entreprises par les communes. Elle témoigne de la volonté des différentes collectivités d'agir pour une mobilité durable et des modes de circulation doux.

> LE RÉSEAU ROUTIER

L'agglo s'efforce de répondre aux problématiques d'accessibilité routière des villes et plus largement à la consolidation du réseau de desserte et d'accessibilité de la plateforme aéroportuaire.



GOUSSAINVILLE <> FONTENAY-EN-PARISIS

Ce projet d'aménagement routier répond à deux problématiques. D'une part, celle de la ville de Goussainville qui supporte un trafic important de véhicules sur une voie communale qui se déverse sur un réseau viaire inadapté à Fontenay-en-Parisis, en l'absence d'accès direct à la Francilienne. D'autre part, cette commune prévoit dans son PLU l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur d'activités économiques qui nécessite la création d'un barreau routier entre la RD 47 et la route de Goussainville. Cette opération, qui répondra donc aux deux enjeux, sera co-financée par le conseil départemental du Val d'Oise et par Roissy Pays de France au titre de sa compétence Développement économique. Elle comprendra aussi la réalisation d'un giratoire et d'un barreau routier.

CONTOURNEMENT EST-ROISSY

Fin 2020, un accord a été conclu avec la région Île-de-France pour le bouclage du plan de financement du contournement Est de Roissy, par la Francilienne, pour une mise en service fin 2023. Ce projet porte sur la création d'une autoroute à 2 x 2 voies, entre l'A 1 et la RN 2, ainsi qu'une route départementale à 2 voies, afin d'assurer les dessertes locales. Ce projet d'enjeu territorial vise à favoriser l'accès à la zone aéroportuaire et le désengorgement routier du secteur.

L'OFFRE DE LOGEMENT POUR TOUS

Le Programme local de l'habitat intercommunal (PLHi) 2020-2025 a été adopté fin 2019. Il retranscrit les orientations politiques déclinées en 23 actions. Le PLHi a été rendu exécutoire en septembre 2020, après avoir été notifié aux Préfets des Départements et aux personnes morales associées. La fin de l'année 2020 a été marquée par l'élaboration d'une consultation pour la création et la mise en œuvre d'un Observatoire de l'habitat, du logement et du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU).

> LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET LES MARCHANDS DE SOMMEIL

Le PLHi de Roissy Pays de France a notamment pour objectif "d'amplifier et cibler les actions d'amélioration du parc existant" (axe 1 du programme d'actions) et définit plusieurs actions en ce sens, parmi lesquelles le renforcement de "l'ensemble des outils de lutte contre l'habitat indigne".

DISPOSITIFS POUR AGIR CONTRE L'HABITAT INDIGNE

En 2020, Roissy Pays de France a mis en place le dispositif du "permis de louer" sur dix de ses communes les plus denses (en population). Le concept repose sur une autorisation préalable de mise en location d'un logement, afin que celui-ci présente toutes les conditions d'habitabilité, d'hygiène et de sécurité.

Le "permis de diviser" est un dispositif d'autorisation préalable aux travaux, conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant. Il s'applique à tous les logements locatifs privés sur des périmètres préalablement identifiés dans certaines communes : Écouen, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel.

Perspectives 2021 :

- Extension du « permis de louer » à une onzième commune (Écouen) : montée en puissance de ce dispositif (estimation de 1 500 demandes de mise en location à instruire dans l'année).
- Mise en place du « permis de diviser » sur cinq communes de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (Écouen, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel).
- Signature d'une convention avec la foncière Logement et CDC Habitat Action Copropriétés pour le recyclage ou le redressement de copropriétés, à travers le dispositif opérationnel Digneo. Celui-ci consiste à acquérir des copropriétés ou des lots de copropriétés dégradées, afin de procéder aux travaux de remise en état et à la remise en location au profit des salariés.

PERMIS DE LOUER 2020

600

demandes de mises en location instruites

500

accords, dont 70 accords avec prescriptions de travaux

50 refus

> AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Courant 2020, le conseil communautaire a émis des avis favorables aux Schémas départementaux d'accueil et habitat des gens du voyage (SDAHGV). Il s'agit d'outils de planification et d'action collective, pour que les gens du voyage voient que leurs besoins spécifiques sont pris en compte, conformément à la loi. À l'agglo, plusieurs actions sont en cours : la rénovation des aires d'accueil des gens du voyage situées à Dammartin-en-Goële et Villeparisis (démarrage des travaux en 2021), la construction d'aires d'accueil à Mitry-Mory et Othis, le lancement d'une mission de Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) visant à accompagner la sédentarisation des ménages des gens du voyage installés à Compans, et la création d'une aire de grand passage (recherche d'un site d'implantation en cours).



> RENOUELEMENT URBAIN

Les projets de renouvellement urbain ont pour objectif le développement de la mixité sociale au sein des quartiers. À cet effet, des démolitions de logements sociaux ne répondant plus aux besoins des habitants sont réalisées, pour permettre la construction d'opérations de logements libres dans les quartiers en renouvellement urbain.

Afin de reloger les familles, dans les meilleures conditions, et leur offrir un parcours résidentiel adapté, les relogements répondent aux exigences de la Charte intercommunale de relogement, qui a été adoptée en décembre 2019 dans le cadre de la Conférence intercommunale du logement (CIL).



1 235

logements locatifs sociaux seront démolis à Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel



274

seront reconstitués sur site (au sein des quartiers en renouvellement urbain et leurs communes)



961

hors site, sur l'ensemble de l'agglo (hors des quartiers en renouvellement urbain)



LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPRU)

Courant 2020, l'agglomération Roissy Pays de France a élaboré un projet de convention-cadre du Programme de renouvellement urbain du territoire. Il comporte l'accompagnement aux projets opérationnels des villes et le fonds de concours du NPRU. Ce fonds de concours a été créé pour abonder le financement des opérations d'investissements des communes, à hauteur de 50 % de leur reste à charge. Ce sont quelque 58 M€ qui seront dépensés par Roissy Pays de France au cours des dix prochaines années pour soutenir ses communes. Par ailleurs, l'agglomération finance les maisons du projet communales par la mise à disposition de locaux ou par sa participation aux travaux, via les fonds de concours.

PROJET D'INNOVATION ANRU+

Roissy Pays de France et Garges-lès-Gonesse ont été retenues dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt ANRU+, au titre du volet "Innover dans les quartiers". La 1^{ère} phase a été lancée courant 2020. Objectifs : structurer et développer un écosystème global d'innovation (mobilités, agriculture urbaine/alimentation, concertation) articulé avec les écosystèmes émergents du numérique et de l'ESS, prendre appui sur les ressources locales et les optimiser, expérimenter de nouveaux usages et services (mobilités douces : création de la fabrique du vélo ; alimentation solidaire : création du Pôle agricole urbain solidaire et écologique (PAUSE) ; élaboration avec les habitants : plateforme numérique de La Dame Blanche Nord à Garges-lès-Gonesse).

LES DONNÉES DU NPRU



6 quartiers, 5 villes

La Dame Blanche Nord à Garges-lès-Gonesse
 Le Village – Puits la Marlière - Derrière les murs de Monseigneur à Villiers-le-Bel
 Les Lochères et Rosiers-Chantepie à Sarcelles
 La Fauconnière à Gonesse
 Le pôle gare d'Arnouville



100 000 habitants



300 M€ de concours financiers
 de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU)

Dont **200 M€** de subventions pour soutenir les investissements et développer la diversité de l'habitat

RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DU SCHÉMA RÉGIONAL DE L'HABITAT ET DE L'HÉBERGEMENT

Répondre aux objectifs du Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH), en matière de construction de logements qui fixe pour le territoire un objectif de 1 700 logements autorisés par an.

LOUVRES ET PUISEUX-EN-FRANCE : ÉCOQUARTIER

Cet écoquartier est un projet majeur pour l'agglo. À terme, trois nouveaux quartiers seront bâtis, représentant un total d'environ 3 500 logements neufs. Nichés dans un environnement préservé, ces nouveaux ensembles proposent de nombreux équipements de proximité, accessibles à pied et en vélo. Écoles, crèches, commerces, équipements sportifs et de loisirs sont regroupés autour d'espaces publics fédérateurs et participent au développement de lieux de vie animés. En 2020, 327 logements ont été livrés, dont 129 logements locatifs sociaux soit un total cumulé de 739 logements depuis le démarrage de l'opération.

✦ www.ecoquartier-louvres-puiseux.fr



MITRY-MORY EXTENSION DE LA ZAC DE MITRY-LE-NEUF (60 ha environ)

L'objectif de cette opération d'aménagement est de répondre aux besoins en logements, équipements et surfaces d'activités induits par le dynamisme de la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle. La programmation envisagée est d'environ 1 500 logements à terme, phasée sur 20 ans. Elle intègrera également un équipement supra-communal, de type pôle de santé. Cette opération contribue aux objectifs du PLHi qui fixe à 1 700 la production de logements chaque année à l'échelle de l'agglo.



COMPANS ZAC DES DEUX MOULINS (11,4 ha)

Ce projet comprend la réalisation de 140 logements, d'une plaine de sports et de loisirs, de jardins familiaux et de grands espaces de nature. En février 2020, un traité de concession a été signé avec la Semmy (concessionnaire d'aménagement), les négociations foncières avec les propriétaires ont démarré et le dossier de Déclaration d'utilité publique (DUP) a été déposé.

LONGPERRIER ZAC DES ARCHERS (20 ha environ)

D'initiative communale, cette ZAC répond à des objectifs de diversification de l'offre résidentielle, pour accueillir de nouveaux habitants, sur la base d'un programme de 450 logements. Sont également prévues la création d'un groupe scolaire et la restructuration des espaces publics dans le bourg, avec notamment la création d'un parc urbain, facilitée par l'intégration de la poche verte La Rosée dans le périmètre de la ZAC.



MOUSSY-LE-NEUF

ZAC MULTI-SITES (17,7 ha)

Cette ZAC comprend trois sites d'aménagement distincts : les secteurs des Fermes (2,4 ha) et du Chêne (13,5 ha), ainsi que l'entrée de ville, côté ouest (1,8 ha).

En 2020, le programme prévisionnel de la ZAC a été adopté. Il comprend 446 logements au total sur 15-20 ans (menant à 35 % de logements sociaux), des locaux d'activités, des commerces de centre-bourg et un équipement culturel. Il permettra ainsi à la commune de répondre à l'objectif de 25 % de Logements locatifs sociaux (LLS).

GARGES-LÈS-GONESSE

ZAC DES PORTES DE LA VILLE (2,6 ha)

Cette opération de restructuration du centre commercial des Portes de la ville à Garges-lès-Gonesse s'inscrit dans la dynamique d'aménagement en cours sur le secteur de Garges/Sarcelles, réalisé entre 2008 et 2013. Elle participe à la requalification urbaine des espaces publics de l'entrée de ville et à la revalorisation de l'offre commerciale. Démoli, le centre commercial cèdera la place, d'ici 2022, à un nouveau quartier mixte intégrant une halle de marché et un programme de logements. En 2020, une voie de desserte ainsi qu'une aire de stationnement ont été livrées. Alloué à l'implantation de 6 000 m² de logements et 2 655 m² de commerces, le lot a été cédé au promoteur qui a démarré la phase de chantier.

FONTENAY-EN-PARISIS

ZAC MULTI-SITES À DOMINANTE LOGEMENT

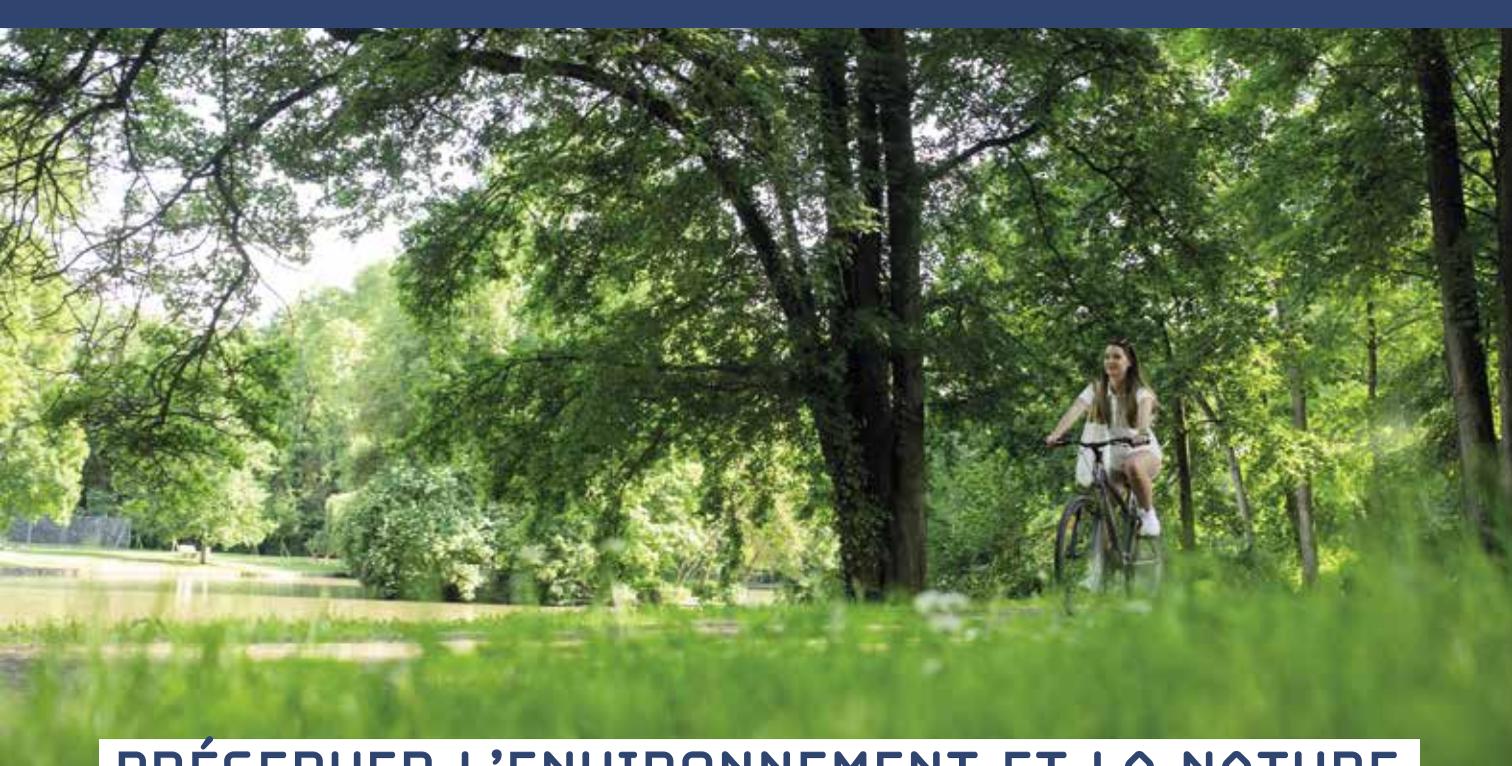
Le projet a vocation à accueillir environ 300 logements, afin de renforcer et diversifier l'offre, en cohérence avec la capacité d'accueil des équipements existants. Le périmètre opérationnel de la ZAC multi-sites est composé de trois sites localisés à l'ouest du bourg, dans le prolongement du centre ancien. Une grande partie est localisée aux abords d'un monument historique. Les propositions d'aménagement des espaces publics ont été présentées au corps des Architectes des bâtiments de France (ABF). Le ru du Fossé Gallais, situé dans le périmètre de l'opération, fera l'objet d'un traitement visant à améliorer sa fonctionnalité écologique et sa valeur paysagère, en concertation avec le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique (SIAH).

ÉTAT DU LOGEMENT SUR LE TERRITOIRE

132 128 logements*
dont **40 200** logements locatifs sociaux,
soit environ **31 %** des résidences principales

13 900 logements identifiés dans les
projets des communes dont
4 103 logements locatifs sociaux
> Objectifs du PLHi (2020-2025)

* Source : Insee 2017



PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA NATURE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

> LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) ET LE PLAN AIR

Roissy Pays de France a élaboré un programme d'actions à mettre en œuvre au cours des six prochaines années, afin de répondre aux nouvelles normes en vigueur. En 2020, l'agglo a déjà initié différentes actions. Elle a notamment réalisé une campagne de mesures de qualité de l'air avec l'entreprise Geoptis durant 1 an (juin 2020 – juin 2021) et s'est engagée dans le programme de Rénovation énergétique des copropriétés d'Île-de-France (RECIF) en partenariat avec l'Agence régionale du climat, afin d'informer les copropriétés de l'accompagnement dont elles peuvent bénéficier pour mener des travaux de rénovation énergétique. Lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), dans le cadre des programmes Cit'ergie et économie circulaire (CITEC), l'agglo a noué un partenariat avec le Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles (Sigidurs) pour réaliser un diagnostic et définir une stratégie territoriale en matière d'économie circulaire.

> LES COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES ET AGRICOLES

Les actions de compensation représentent des opportunités pour restaurer et valoriser la Trame verte et bleue du territoire, et pour créer un effet levier dans le développement de projets agricoles collectifs. L'agglo est engagée dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrages face à leurs obligations de compensation environnementales et agricoles.

C'est dans ce cadre que la Direction des routes d'Île-de-France (DIRIF), au titre des compensations dues pour le contournement Est Roissy, a restauré une zone humide à Claye-Souilly à partir de l'été 2020. Une zone humide fonctionnelle a ainsi été créée en bordure du cours d'eau, qui valorise une riche biodiversité. Afin de préserver cet écosystème fragile, le site est fermé au public.

> L'AGGLO, UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

Roissy Pays de France agit également pour participer à la réduction de la consommation d'énergie et des déchets. Elle s'appuie notamment sur la direction des services techniques et des bâtiments pour développer l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le patrimoine bâti, l'utilisation d'ampoules basse consommation, le recours aux véhicules électriques et le déploiement d'outils de tri des déchets.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

> L'EAU, UNE COMPÉTENCE DÉVOLUE TOTALEMENT À L'AGGLO

L'agglomération prend en charge l'assainissement, en lieu et place des communes. Cela concerne le collectif et le non collectif. Ses missions : identifier les mesures à prendre pour limiter l'imperméabilisation des sols, assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement. Pour cela, Roissy Pays de France confie à des délégataires la gestion des stations d'épuration et réseaux. Certains de ces équipements nécessitent d'importants travaux de mise en conformité qui représentent de lourds investissements. Une étude réalisée en 2020 a notamment identifié que le système d'assainissement de Saint-Mard nécessitait la construction d'une nouvelle Station d'épuration des eaux usées (STEP).

Concentrée au niveau de l'intercommunalité, cette organisation permet de disposer d'une vision globale sur la gestion de l'eau et de maîtriser, in fine, la qualité de celle qui retourne en milieu naturel. Ainsi, pour la mise en œuvre de la GEMAPI*, l'agglomération s'appuie sur les syndicats de rivières présents sur son territoire. En 2020, les travaux sur les bassins de rétention à Othis se sont poursuivis, alors que des travaux d'enrochement ont permis de stabiliser les berges du ru Mozart à Claye-Souilly.

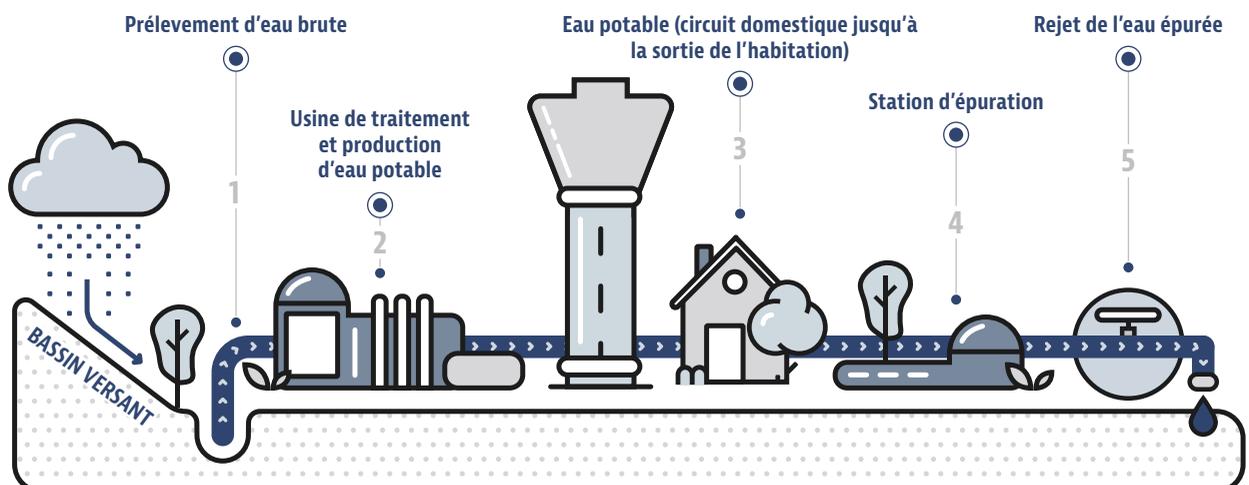


Par ailleurs, des études préalables aux travaux d'aménagement des cours d'eau à Moussy-le-Vieux, Gressy et Claye-Souilly, ainsi que le curage et la reprise du profil de la Thève à Othis, ont été engagés.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence liée à l'eau potable, jusque-là exercée par les communes autonomes, et celle en lien avec l'assainissement, sont assurées par l'agglomération.

Le service public d'eau potable comprend la distribution de la ressource aux usagers. Il est défini par la compétence eau, dont l'organisation de la gouvernance a fait l'objet d'une étude. Ce sont les différents syndicats d'alimentation en eau potable qui en assurent désormais la gestion.

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



> RÉDUIRE ET VALORISER LES DÉCHETS

Roissy Pays de France a délégué la gestion des déchets de ses 42 communes au Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération de déchets urbains de la région de Sarcelles (Sigidurs). Depuis 2020, les consignes de tri ont été harmonisées à l'ensemble du territoire. Cela permet de déployer des actions et des initiatives en faveur de la réduction des déchets (animations, lutte contre le gaspillage alimentaire, opération broyage à domicile, collecte de livres en déchetterie, semaine jardin durable, etc.) et de la sensibilisation du public (scolaires, particuliers, entreprises, administrations).

Les données 2020



146 109
tonnes de déchets ménagers



105 749
tonnes d'ordures ménagères valorisées énergétiquement



1 944
tonnes ont été enfouies



18 408
tonnes d'emballages, de papiers et de verre triés



9 766
tonnes de déchets végétaux collectés et transformés en compost



189 397
passages enregistrés dans les six déchèteries

Source : Sigidurs

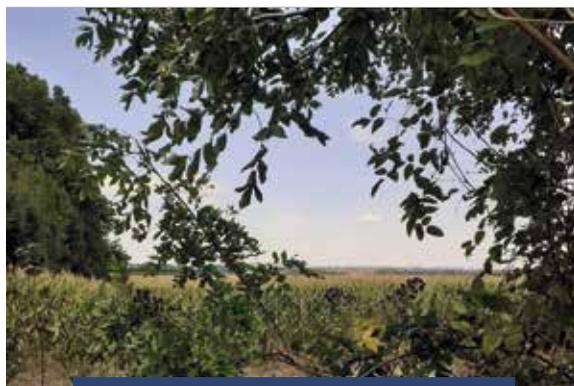
> LES ESPACES NATURELS GÉRÉS

Le contexte sanitaire n'a pas empêché l'entretien régulier de ces espaces, mais elle a freiné les actions de valorisation de la gestion et des milieux naturels.

- Parc du château à Louvres
- Site archéologique d'Orville à Louvres
- Bois de Villeron
- Bois du Coudray à Puiseux-en-France
- Bois de l'Aviation à Roissy-en-France

> LA TRAME VERTE ET BLEUE

Le SCoT de Roissy Pays de France prévoit trois orientations fondatrices, dont celle de concilier l'ambition de développement avec l'exigence de valorisation du cadre de vie et la préservation des ressources communes. Ainsi, un des objectifs prévoit de révéler et de restaurer la Trame verte et bleue, qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'Homme, circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer. En 2021, une étude pré-opérationnelle a été lancée sur le schéma de la Trame verte et bleue à l'échelle du territoire.



> LE MONT GRIFFARD

Le Mont Griffard est un espace de nature d'environ 50 hectares, situé dans le prolongement de la forêt d'Écouen. Identifié au sein de la Trame verte et bleue du Schéma de cohérence territoriale, c'est un espace de transition ouvert, à la lisière de Villiers-le-Bel, des quartiers en renouvellement urbain, de l'espace agricole et de la forêt. L'agglo s'est engagée dans son réaménagement paysager et écologique, dans une démarche visant à relier les enjeux de biodiversité et de paysages aux usages sociaux.



©Ville d'Arnouville – Romain Bassenne et Ava du Par

INSERTION ET EMPLOI

- > Emploi et formation
- > Économie sociale et solidaire (ESS)

ESPRIT D'OUVERTURE

- > Maintenir une offre culturelle de qualité
- > Encourager la pratique sportive

ESPRIT D'INCLUSION ET DE PROTECTION

- > Assistance aux personnes vulnérables



UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ



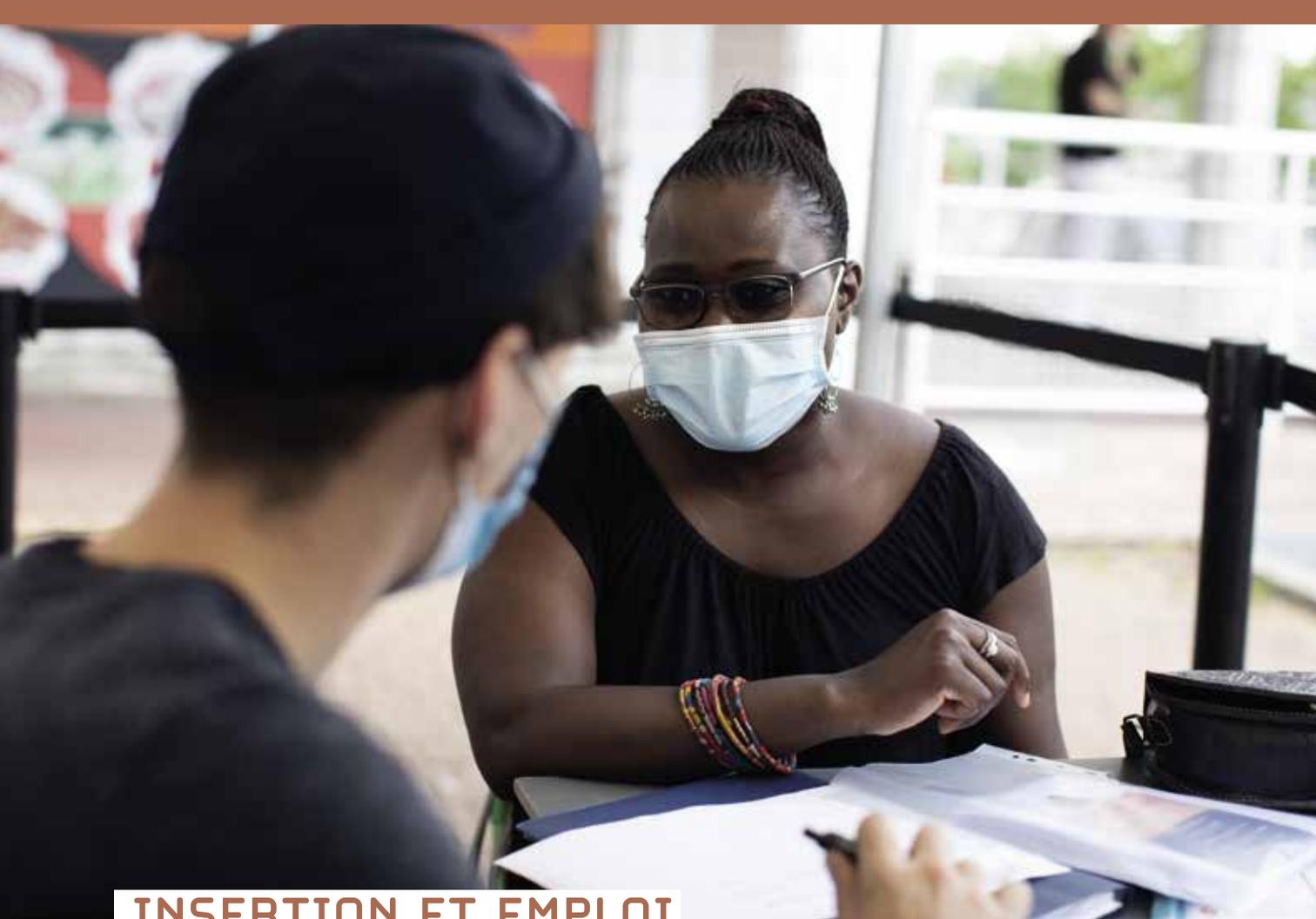
NOUVELLES INITIATIVES



CULTURE



SPORT



INSERTION ET EMPLOI

L'insertion et l'emploi sont des thématiques qui sont ressorties de manière encore plus forte en 2020. La crise sanitaire aura des répercussions prévisibles sur l'emploi. Les dispositifs d'accompagnement ont été renforcés pour les personnes déjà éloignées de l'emploi. Car bien vivre sur le territoire de l'agglo, c'est tenir compte de ces besoins, afin que chacun puisse y trouver sa place.

EMPLOI ET FORMATION



> UN ACCUEIL QUALITATIF DES DEMANDEURS D'EMPLOI

LES 10 ESPACES EMPLOI

Au sein de ces structures, les conseillers de Roissy Pays de France accueillent, informent, orientent et accompagnent les demandeurs d'emploi. Ces lieux d'accueil proposent une offre de service multi-partenaire répondant aux besoins particuliers des habitants, notamment les plus éloignés de l'emploi, ceux qui résident dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou encore les salariés précaires.

LES DONNÉES DES ESPACES EMPLOI

423

retours à l'emploi

3 850

entretiens de suivi

PROPOSER DES GUICHETS UNIQUES : LES ESPACES MUTUALISÉS INCLUSIFS

Conçus comme des pôles de service intégrés autour d'une logique collaborative, ces espaces mutualisés facilitent la lisibilité de l'offre, ainsi que la possibilité d'y accéder, aux usagers et aux partenaires. Ils rendent l'ensemble des solutions disponibles accessibles depuis un lieu unique, multi-accueil et rapidement identifiable. On y retrouve les conseillers des Espaces emploi, du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et de la Mission locale. En fonction des spécificités des villes, certains services communaux et acteurs locaux sont également disponibles.

> DES DISPOSITIFS 100 % INCLUSION

LE PLIE

Le PLIE vise au retour à l'emploi durable de personnes qui en sont très éloignées. Face à la crise sanitaire liée à la Covid-19, ce dispositif a permis de mettre en place des mesures pour répondre aux besoins d'urgence. Le fonds d'aide a été étendu aux aides alimentaires, afin de soutenir les personnes les plus vulnérables. En partenariat avec l'enseigne Cora de Garges-lès-Gonesse, 58 paniers alimentaires ont ainsi été distribués. Du matériel a été mis à disposition de celles et ceux n'ayant pas accès aux outils numériques, afin de poursuivre les formations à distance. Un chantier «confection de masques» a permis le recrutement de 10 femmes qui ont pu exercer une activité salariée. Elles ont conçu 6 000 masques adultes et enfants, qui ont été remis aux habitants du territoire. Enfin, un travail collaboratif a permis la création d'un référentiel "Label Qualité" sur l'offre d'accompagnement renforcé, afin de l'harmoniser et de l'améliorer.

Les données du PLIE



12

référents de parcours



719

personnes en accompagnement individualisé



135

sorties positives vers l'emploi (CDD, CDI, contrat pro, intérim, création d'entreprise)



Mise en place de **parcours de formation** adaptés



Développement de l'insertion par l'activité économique (notamment au travers des **chantiers d'insertion**)



Intermédiation avec les entreprises



REMOBILISATION : UNE APPROCHE INNOVANTE D'ACCOMPAGNEMENT

Dans une dynamique d'innovation au plus proche des problématiques locales et des besoins des entreprises du territoire, une méthode d'accompagnement et de remobilisation des usagers a été initiée, afin qu'ils deviennent acteurs de leur parcours vers l'emploi. Construite en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi et Roissy Dev, elle a permis de partager une méthodologie, de type "guichet unique", au service de l'usager qui gagne ainsi en fluidité et en efficacité.

Chacun d'eux peut engager un parcours d'actions personnalisé, adaptatif et continu sur une période maximale de 15 mois. Il est accompagné par un référent et bénéficiera d'un suivi coordonné entre les structures d'insertion, d'aide à l'emploi et d'accompagnement social. S'appuyant sur un diagnostic partagé, il définit son projet professionnel puis un plan d'actions lisible et adaptatif. Il peut mobiliser les actions "à la carte", suivant ses besoins.

- Remobilisation et/ou développement des compétences : module intensif de remobilisation et de préparation à l'emploi ; ateliers collectifs de remobilisation vers l'emploi ; coopérative seniors ; ateliers de préparation aux projets professionnels.
- Levée des freins à l'emploi : ateliers numériques ; soutien à la mobilité professionnelle ; formation au français et/ou à l'anglais à visée professionnelle ; soutien psychologique ; coaching.
- Relations aux entreprises : rencontre avec les sociétés du territoire ; période d'immersion ; accompagnement pour le maintien à l'emploi.

LES CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Ces clauses permettent de réserver des emplois aux habitants du territoire. Dans ce cadre, la communauté d'agglomération a signé, en mai 2019, une convention de partenariat de 5 ans avec la Société du Grand Paris (SGP) dans le cadre des travaux de la Ligne 17 du Grand Paris Express.

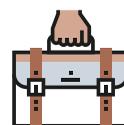
LES CLAUSES SOCIALES EN 2020



21 maîtres d'ouvrages mettant en œuvre la clause d'insertion



246 802 heures insérées dans les marchés



84 954 heures réalisées



46 marchés comportant une clause



172 personnes ont bénéficié d'un emploi



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Depuis 2014, une démarche de promotion et de développement de l'ESS est engagée au sein de Roissy Pays de France. L'année 2020 a été marquée par le lancement de nouvelles initiatives à destination des habitants et des acteurs de proximité.

> LE CLUB AUTOGÉRÉ DE RÉTABLISSEMENT PAR L'EMPLOI (CARE)

Soutenue par l'agglomération, la mutuelle La Mayotte a créé une nouvelle structure, implantée à Sarcelles : le CARE. Ce club propose un accompagnement progressif et adapté en matière d'insertion sociale et professionnelle à des personnes en souffrance psychique, en s'appuyant sur les outils de la pair-aidance* et du job coaching.

* La pair-aidance repose sur une entraide entre personnes étant ou ayant été atteintes d'une maladie somatique ou psychique.

> LES COOPÉRATIVES ÉPHÉMÈRES DE JEUNES MAJEURS

En octobre 2020, 15 jeunes du territoire ont vécu une expérience entrepreneuriale collective, basée sur les principes de l'éducation populaire. Durant trois mois, ils ont été sensibilisés aux principes de l'ESS et ont développé leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. 80 % d'entre eux ont retrouvé une formation ou un emploi à l'issue de cette opération.



> LES INCUBATEURS

Initiative 95 et France Active Seine-et-Marne Essonne ont lancé le programme Émergence, qui offre la possibilité aux habitants, désireux de créer une activité à impact social et environnemental sur le territoire, d'être accompagnés. En 2020, 25 porteurs de projets ont intégré la première promotion, afin de concrétiser le lancement de leurs activités.



ESPRIT D'OUVERTURE

MAINTENIR UNE OFFRE CULTURELLE DE QUALITÉ

Au sein de Roissy Pays de France, l'offre s'articule autour de cinq pôles : archéologie et patrimoine, lecture publique, image et cinéma, action culturelle et éducation artistique, mission territoire commun. Ce découpage permet de mieux restituer aux habitants toute la diversité culturelle de l'agglomération, au sein de lieux de médiation et d'ouverture à la culture.

> ADAPTER L'OFFRE AU CONTEXTE : PLUS DE DIGITAL ET DES RDV HORS LES MURS

ARCHÉA :
UNE PROGRAMMATION BOULEVERSEE
PAR LA CRISE SANITAIRE

Le musée a adapté sa programmation : visites, ateliers et rencontres lors des Journées européennes du patrimoine et de la Fête de la science. Pendant les vacances d'été, une programmation quasi normale a pu être proposée. Les médiateurs ont accueilli les scolaires en toute sécurité puis sont intervenus en classe, lorsque le musée était fermé. Afin de garder le contact avec le public, des outils tels que les trésors d'ARCHÉA et des visites virtuelles ont été proposés sur le nouveau site internet.



UN TEMPS DE MAMMOUTH, PORTRAIT D'UN GÉANT DISPARU

Au cours de l'année 2020, ARCHÉA a présenté une exposition temporaire dans une version adaptée et réactualisée du Muséum national d'histoire naturelle. Les moulages, objets archéologiques, animaux naturalisés, ainsi que les bornes interactives, ont permis aux visiteurs de découvrir ce pachyderme hors-norme, entre mythe et réalité.

LES MÉDIATHÈQUES : UN SERVICE ET UNE PROGRAMMATION SUR MESURE

En 2020, l'activité des médiathèques a été perturbée par des périodes de fermeture et par l'application de contraintes d'accueil du public fortes. En réponse, le service BibExpress a été proposé aux usagers qui ont ainsi pu réserver leurs documents sur le catalogue et venir les récupérer sur place. Plusieurs actions culturelles ont cependant été maintenues : accueil des scolaires et travail avec les structures de la petite enfance, participation à la Nuit de la lecture en janvier, l'année de la bande dessinée en partenariat avec le Musée national de la Renaissance ou encore la traditionnelle sélection des médiathécaires pour la rentrée littéraire.



UNE MÉDIATHÈQUE EN LIGNE

Après la sélection d'un système informatisé de gestion des bibliothèques (Orphée de la société C3RB) en 2019, le travail de ré-informatisation s'est poursuivi avec le développement d'un nouveau portail. L'idée est de consolider le maillage entre les 28 membres du réseau, avec un catalogue commun et la création d'un nouveau site internet. Ce dernier propose aussi, depuis avril 2021, l'accès gratuit à une large sélection de ressources numériques : presse en ligne (quotidiens, hebdomadaires, magazines), vidéos à la demande (films, séries, documentaires), espace ludo-éducatif jeunesse (livres, jeux, contrôle parental), autoformation (langues, soutien scolaire, vie professionnelle, code & permis) et sélections web.

 mediatheques.roissypaysdefrance.fr



CINÉMA : SENSIBILISER LES REGARDS

Face à la crise sanitaire, le cinéma a dû se réinventer, en proposant durant l'été des ateliers hors les murs (auto-studio, stop motion, programmation, table mashup) qui se sont poursuivis en classe depuis la rentrée scolaire 2020-2021.

ACTION "DÉMOS À LA MAISON"

L'orchestre Démos a proposé aux enfants de sa formation, composée de 105 jeunes de 7 communes de l'agglo, le dispositif "Démos à la maison". Cette plateforme pédagogique en ligne leur a permis de poursuivre l'apprentissage de la musique à distance. Ils ont aussi bénéficié d'une animation pédagogique sur mesure et d'un soutien social renforcé.

ACTION CULTURELLE : LE SOUTIEN AUX ARTISTES

Programmation hors les murs, jauges adaptées, relais sur des supports numériques, autant de dispositifs qui ont permis de faire vivre l'action culturelle sur le territoire en 2020 : arts de la rue, du cirque, théâtre, musique, danse et patrimoine. Les artistes en résidences-missions, dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLÉA), ont adapté leurs projets et actions. Certains ateliers organisés durant l'été ont permis d'expérimenter la "création à distance".

> POURSUIVRE LE TRAVAIL DE FOND ET LA DÉMARCHE PARTENARIALE

MISSION PHOTOGRAPHIQUE

En s'intéressant à l'histoire récente, à la sociologie et au paysage, la mission territoire commun s'attache à écrire un récit partagé de l'agglomération, valorisant ses richesses naturelles, architecturales, sociales, économiques et facilitant la compréhension de ses mutations. En 2020, une mission photos a été confiée à Samuel Bollendorff afin de documenter l'activité logistique, très importante sur le territoire et pourtant méconnue. Une seconde commande photographique, sur le thème de l'agriculture, a été confiée à Geoffroy Mathieu. Celui-ci ira à la rencontre des exploitants pendant deux ans et restituera la diversité de leurs activités agricoles (grande culture, maraîchage, pépinière, élevage, etc.).

FESTIVAL EN IMAGES

Chaque année, ce festival promeut le travail mené au sein de la mission territoire commun, en valorisant la communauté d'agglomération sous différentes représentations (photographie, cinéma, dessin, etc.). En 2020 le thème des "solidarités" proposait des projections, des expositions et des rencontres dans les cinémas et médiathèques de Roissy Pays de France.



COLLECTIONS

Un important chantier, qui va s'étendre sur trois ans, a été engagé en 2020. Il permettra d'avoir une meilleure connaissance des objets conservés en réserve et de mieux valoriser les collections issues des communes du territoire. En 2020, 98 objets en fer, alliage cuivreux, céramique et verre ont été restaurés par le service de conservation des collections archéologiques du musée.



> RENFORCER LE MAILLAGE DE L'OFFRE TERRITORIALE



AFFINER LE MAILLAGE DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE LECTURE PUBLIQUE

La future médiathèque intercommunale, à Garges-Lès-Gonesse, en était au stade d'achèvement du gros œuvre, fin 2020. Son ouverture au public est prévue en septembre 2022, avec l'objectif de créer une synergie avec les acteurs du pôle culturel. À Arnouville, la future médiathèque sera insérée dans un ensemble immobilier comprenant des logements, des commerces et une crèche municipale. La médiathèque Anna Langfus, à Sarcelles, fait l'objet de travaux qui permettront de multiplier sa superficie par trois. À cette occasion, la mise en conformité, l'accessibilité et la signalétique vont être entièrement revues. Autre projet à Sarcelles : l'implantation d'une médiathèque au sein du centre socioculturel du Cèdre bleu. Niché au cœur d'un parc arboré, celui-ci abrite un conservatoire de musique, une école d'arts, un auditorium, des espaces d'exposition et une maison des associations.

Le réseau

28 membres

5 médiathèques intercommunales

22 bibliothèques municipales/associatives

1 centre intercommunal de documentation au musée ARCHÉA



ÉLARGIR LA DIFFUSION DES FILMS SUR LE TERRITOIRE

Le réseau comprend le cinéma intercommunal de l'Ysieux à Fosses et trois cinémas municipaux : Jacques Prévert à Gonesse, Le Concorde à Mitry-Mory et Jacques Brel à Garges-lès-Gonesse.

Il favorise le développement des actions de médiation au travers d'ateliers de pratique, de création, des résidences d'auteurs, des festivals thématiques, des conférences, des cycles, des débats, des ciné-concerts ou encore la participation au festival En images, porté par la mission territoire commun.

Le réseau

10 834 spectateurs dont **10 214** entrées payantes

2 713 entrées scolaires et périscolaires

188 films projetés, dont **77** "jeune public"

et **59** films en version originale (VO)

DESTINATION MANGA DEVIENT LE FESTIVAL DE POP CULTURE

Cet événement s'est déroulé du 13 octobre au 14 novembre 2020, avec une nouvelle programmation dévolue à la culture pop. En parallèle, le réseau a bénéficié du conventionnement avec les acteurs culturels du territoire, partenaires de l'agglomération, pour proposer au public des représentations théâtrales ou des conférences.

Le réseau

17 médiathèques engagées

6 structures partenaires locaux

64 rendez-vous proposés au public

2 rendez-vous reprogrammés en ligne

ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE

En 2020, le secteur sportif a été très fortement impacté par les restrictions sanitaires. Les piscines, comme la patinoire, ont été fermées durant de longues semaines. Toutefois, suivant les périodes, certains publics (personnes justifiant d'une prescription médicale, athlètes de haut niveau, scolaires, associations) ont pu être accueillis en toute sécurité.

> 2020, DES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DES JEUNES ET DES ATHLÈTES



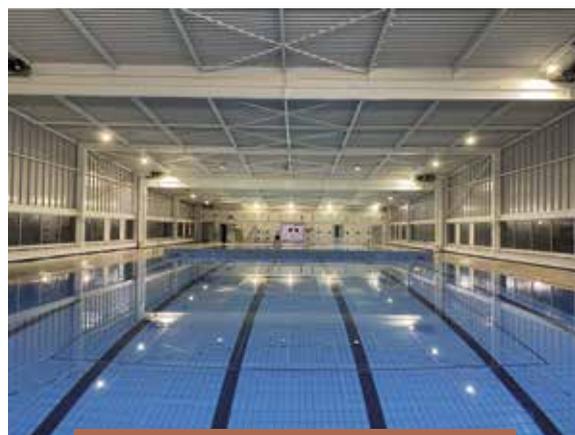
LE GOLF INTERNATIONAL DE ROISSY ET GOLF SCOLAIRE

Ouvert depuis octobre 2020, ce nouvel équipement a reçu un succès immédiat. Une belle occasion pour engager un projet pédagogique à destination des jeunes du territoire. Un cycle de 6 à 8 séances a ainsi été proposé aux élèves de CE2. L'agglo a pris en charge les coûts liés à l'enseignement et au transport, pour un montant de 60 000 euros.

Le golf scolaire

48 classes

1 200 élèves



STAGES "SAVOIR NAGER"

Les différentes périodes de fermeture prolongées ont permis de réaliser des travaux au sein de plusieurs équipements, à Claye-Souilly, Louvres, Roissy-en-France, Mitry-Mory et Survilliers (bornes d'accueil, espaces casiers, cabines, vestiaires, etc.). Le retour à un fonctionnement normal permettra ainsi aux usagers de bénéficier de meilleures conditions d'accueil.

Depuis l'été 2020, des stages "savoir nager" sont programmés gratuitement dans les piscines du territoire, durant les vacances scolaires. Une initiative qui recouvre deux objectifs : réduire les risques de noyade et favoriser l'accès à toutes les pratiques aquatiques, pour tous et en toute sécurité.

Les piscines intercommunales

13 piscines

6 400 primaires (**267** classes) et

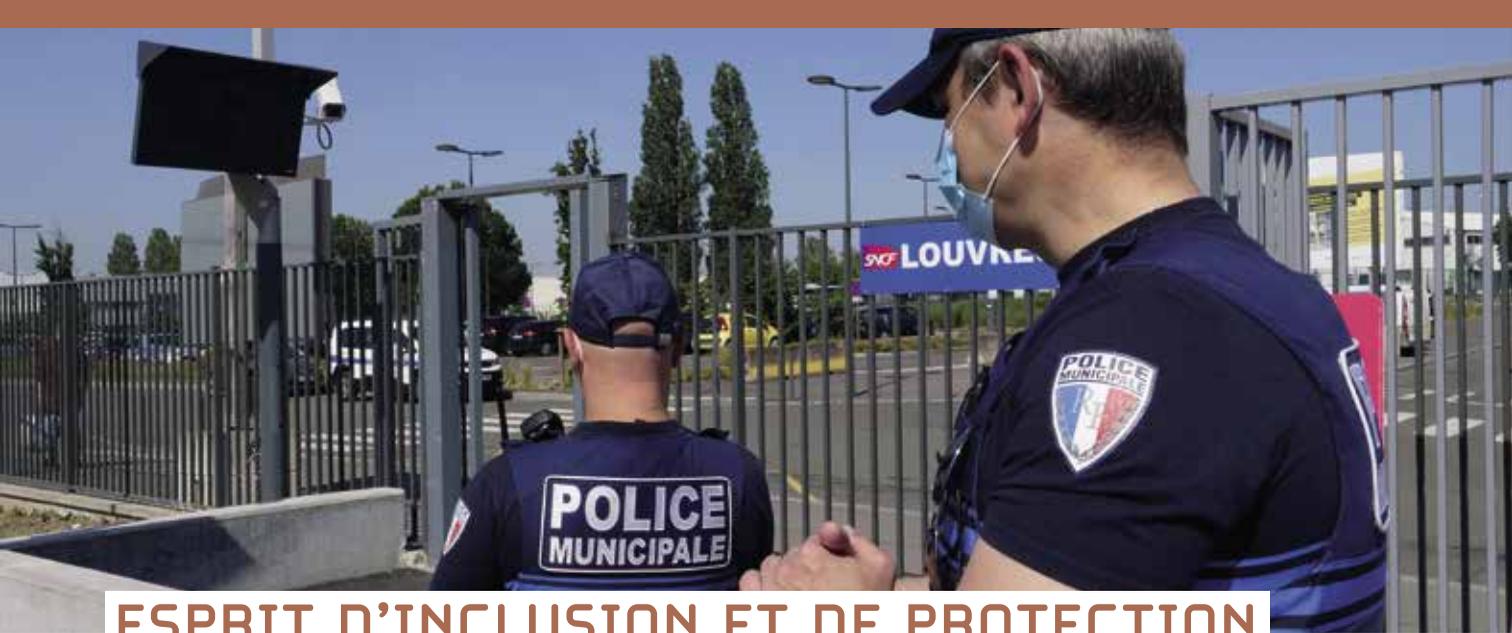
3 200 collégiens/lycéens (**128** classes) accueillis

32 800 entrées individuelles

218 235 passages, en fréquentation globale

SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE

En 2020, 64 athlètes de haut niveau ont reçu une bourse sportive, en récompense de leurs résultats, fruit de leur travail et de leur investissement tout au long de l'année. Quatre événements sportifs ont été organisés avec le soutien de l'agglo, sur les onze initialement programmées. Parmi eux, le marathon en relais par équipes : Ekiden.



ESPRIT D'INCLUSION ET DE PROTECTION

ASSISTANCE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Durant la crise sanitaire, tout au long de l'année 2020, l'offre sociale a été maintenue, avec des actions spécifiques en ce qui concerne les consultations juridiques pour les habitants et les dispositifs d'accès au droit.



> FAVORISER L'ACCÈS AU DROIT ET LA PROTECTION POUR TOUS

Roissy Pays de France dispose de lieux d'écoute et de conseil en matière de justice. L'agglo soutient également des associations qui œuvrent en faveur de l'accès au droit. Les domaines d'intervention concernent notamment des actions de médiation, des mesures de justice restaurative et d'aide aux victimes d'infractions pénales. La communauté d'agglo prend également en charge des permanences (gratuites) pour la mise en relation avec des juristes. Ces derniers s'entretiennent individuellement, au téléphone, avec toute personnes souhaitant obtenir des informations sur ses droits et la façon de les faire valoir.

Enfin, Roissy Pays de France soutient certaines associations engagées dans la défense des droits des femmes : lutte contre le sexisme, violence, promotion de l'éducation non sexiste et non violente.

LES MAISONS DE JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

Placées sous l'autorité du président du Tribunal de Grande Instance et du procureur de la République, les MJD du territoire assurent une présence de proximité, favorisent l'aide aux victimes, facilitent l'accès aux droits et développent des nouveaux modes de traitement judiciaire et pénal de la petite délinquance.

Elles constituent un cadre privilégié pour lutter contre la petite et moyenne délinquance (et le sentiment d'impunité) et pour mettre en œuvre des mesures de conciliation en matière civile.

LES MJD

3 MJD situées à Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Sarcelles

2 554 personnes accueillies aux permanences

7 022 appels téléphoniques reçus

L'INTERVENANT SOCIAL EN GENDARMERIE [ISG]

L'ISG est l'interface entre les services de gendarmerie et les partenaires sociaux et associatifs locaux. Ses missions : l'accueil, l'écoute, l'évaluation, l'information et l'orientation de celles et ceux qui sont confrontés à des difficultés sociales ou familiales. En 2020, l'ISG a reçu 167 personnes et mené 630 entretiens. Parmi elles, 95 femmes ayant subi des violences conjugales ont été accompagnées et orientées vers les associations d'aide aux victimes.

> LA SANTÉ ET LE HANDICAP, SOUS DIAGNOSTIC

Quatre sous-territoires en déficit d'équipements de santé ayant été identifiés, la communauté d'agglomération a commandé une étude "diagnostic territorial de santé" en ce sens. Des leviers d'amélioration de l'accès à la santé, au sein de ces territoires, pourraient notamment concerner la création de Maisons de santé pluridisciplinaires. D'autres actions et animations seront également engagées pour sensibiliser et informer les habitants sur des sujets concernant la santé mentale, la promotion et l'éducation à la santé, la santé pour tous ou encore l'autisme.



L'INSTITUT THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE [ITEP]

Ce projet consiste à aider des publics en situation de handicap mental, avec la thérapie équine. Il s'est concrétisé par la signature d'un acte de vente entre la mutuelle La Mayotte, qui en est porteuse, et l'agglomération. L'ITEP s'inscrit dans l'aménagement global du secteur du haras à Marly-la-Ville, avec l'implantation de structures médico-sociales, de loisirs et des logements.

> ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ POUR TOUS

Dix-neuf communes* ont souscrit au service de police municipale à caractère intercommunal. Trente-quatre agents, dont neuf femmes, veilleront à la sécurité des personnes et à la protection des biens, avec les forces de l'ordre territorialement compétentes : police nationale, gendarmerie et police municipale locale. En 2020, en raison des confinements résultant de la crise sanitaire, l'opération tranquillité vacances a été moins sollicitée par les habitants.

Aux côtés des forces de l'ordre, le Centre de supervision urbaine intercommunale (CSUi) contribue à la tranquillité et à la sécurité publique. Roissy Pays de France exploite un dispositif de vidéoprotection intercommunal, mis en place en 2013, à Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Sarcelles.

L'observation des données entre 2019 et 2020 permet de constater que les mesures de confinement ont engendré une forte diminution des infractions sur la voie publique, des cambriolages et des interventions Opération tranquillité absence (OTA), surveillance des logements vacants. En revanche, les troubles de voisinage et de stationnement ont été en augmentation.

LES DONNÉES 2020

-  **250** caméras dans **4** communes
-  **609** opérations tranquillité vacances*
-  **348** véhicules relevés en stationnement abusif*
-  **2 765** appels téléphoniques*
-  **3 344** mains courantes*
-  **3 319** rédactions de timbres amendes*

*19 communes : Bonneuil-en-France, Bouqueval, Chennevières-lès-Louvres, Dammartin-en-Goële, Épiais-lès-Louvres, Fontenay-en-Paris, Le Mesnil-Amelot, Le Thillay, Longperrier, Louvres, Marly-la-Ville, Mauregard, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Puiseux-en-France, Roissy-en-France, Survilliers, Vémars, Villeron.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ROISSY PAYS DE FRANCE

📍 6 bis, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France

☎ 01 34 29 03 06

✉ info@roissypaysdefrance.fr

Retrouvez l'actualité de l'agglo sur
roissypaysdefrance.fr et sur     

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'agglomération